



KALHYGE

Rapport annuel
RSE 2026



Exercice 2025-2026

Sommaire

Présentation du groupe et de ses activités

Kalhyge en 2025	3
Gouvernance RSE	7
Politique RSE	9

Notre contrat social

Santé et sécurité au travail	12
Égalité, Intégration Inclusion, Insertion	17
Partage de la valeur	22
Développement des compétences	24
Éthique et Respect des droits fondamentaux	25

Notre pacte environnemental

Gestion durable de l'eau	26
Énergie, air et GES	28
Economie circulaire	34
Biodiversité	39

Annexes

Nos principaux indicateurs	40
Suivi des objectifs 2030	48
Table de correspondance avec les ESRS (CSRD)	50
Table de corresspondance avec les Objectifs de développement Durable du Pacte Mondial	51



241 M€Chiffres d'affaires
annuel brut total**2 700**Nombre de
collaborateurs**93 247 t**Tonnage traité en
2025-2026**37**26 sites de location-entretien, 6
centres hygiène, 1 magasin
central, 3 plateformes
logistiques, 1 siège**12 431**

Nombre de clients

302 629Personnes habillées
tous les jours**89%**

Taux de fidélisation

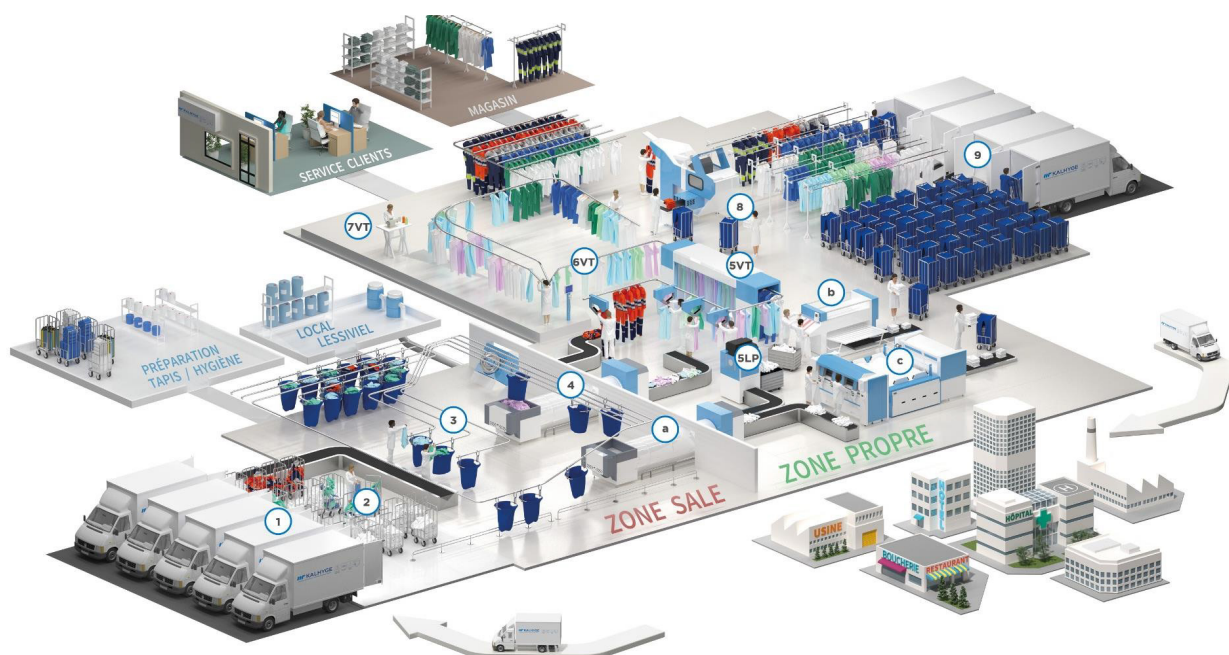
73%

Taux de recommandation

Depuis 1982, l'activité de location-entretien de linge et d'articles d'hygiène de Kalhyge s'inscrit par essence au cœur de l'économie circulaire. L'usage prime sur la possession.

Nous assurons une optimisation de l'approvisionnement textile et évitons tout gâchis en optant pour le juste achat de linge. Le bon sens avant tout.

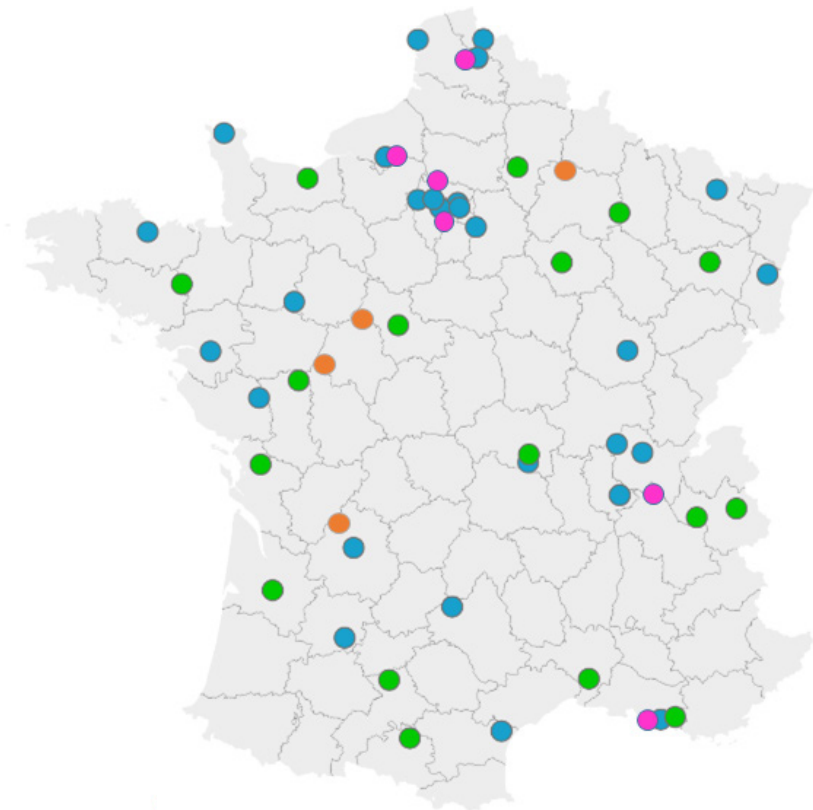
S'appuyant sur l'héritage industriel et l'expertise développés par ces entreprises depuis plusieurs décennies, Kalhyge accompagne aujourd'hui des clients issus de nombreux secteurs d'activité tels que la santé, l'industrie, l'hôtellerie-restauration, le commerce, les services et l'agroalimentaire. Grâce à son réseau d'unités de production et de distribution réparties sur l'ensemble du territoire, l'entreprise assure une proximité opérationnelle et une qualité de service adaptée aux besoins de chaque client.



Rapprochement Anett Kalhyge

En 2024, Kalhyge et Anett ont uni leurs forces pour créer le deuxième acteur français de la location-entretien de linge et de vêtements professionnels. Ce rapprochement permet de constituer un groupe de plus de 4 500 collaborateurs bénéficiant d'une couverture territoriale renforcée et d'un maillage national plus performant. Fondée sur des valeurs communes, notamment en matière de relation client et de responsabilité sociétale des entreprises (RSE), cette alliance favorise le partage des expertises et des bonnes pratiques. Elle vise à créer davantage de valeur pour l'ensemble des parties prenantes tout en renforçant la capacité du groupe à relever les défis environnementaux, en particulier ceux liés à la gestion de l'eau et à l'adaptation au changement climatique.

Emplacement des sites Anett et Kalhyge



● Anett LOC ● Anett LDR ● Kalhyge LOC ● Kalhyge Hygiène

Anett, Différents par Nature

Quatre principes fondamentaux pour guider nos choix

Solidarité

La solidarité est intrinsèque au Développement Durable.

Signe manifeste d'un lien d'appartenance, chez Kalhyge, elle peut être locale ou globale, individuelle ou collective, se décliner sous la forme de don matériel, de temps, de sang ou d'argent, par de l'entraide au sein des équipes (« Je veille sur toi tu veilles sur moi »), ou encore par la mise en place d'actions favorisant l'inclusion.

Responsabilité

Kalhyge a toujours pris en compte, sur une base volontaire, les enjeux sociaux, environnementaux, économiques et éthiques de ses activités. A ce titre, nous nous remettons constamment en question pour aller au-delà du seul respect des réglementations et des droits fondamentaux, et vers l'intégration concrète de principes forts.

Sobriété

Faire mieux avec moins, tel est le défi que nous nous sommes lancés depuis plusieurs années déjà, face à la prise de conscience collective que nous vivons dans un monde où les ressources ne sont pas infinies. Il est de la responsabilité de chacun de les préserver au mieux, et Kalhyge compte bien continuer à faire sa part.

Circularité

Notre modèle économique basé sur l'économie de fonctionnalité a été rendu possible grâce à la circularité de nos flux. Chaque jour, nous livrons chez nos clients du linge propre et récupérons le linge sale. Cette boucle perpétuelle, où l'usage prime sur la possession, rend possible le fait qu'un fonctionnement industriel préserve beaucoup plus les ressources que tous les usages individuels auxquels il se substitue.

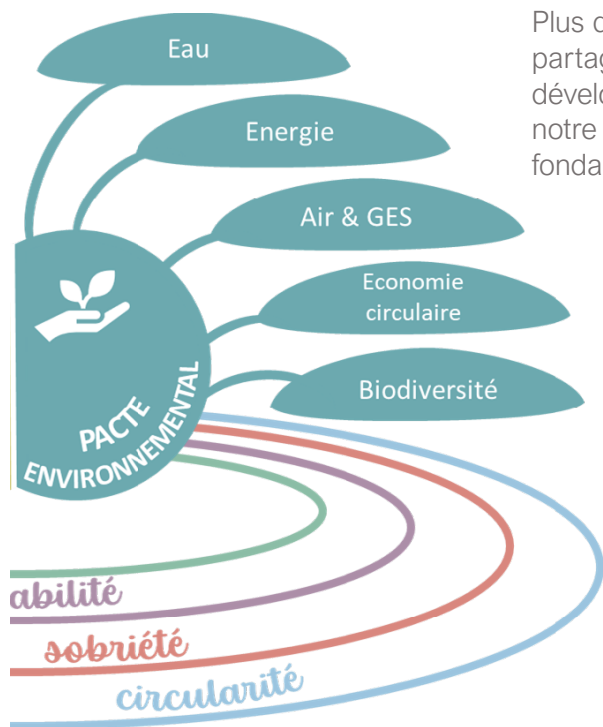


Deux piliers pour soutenir & organiser nos actions

Contrat social

Chez Kalhyge, nous défendons l'idée qu'offrir à nos collaborateurs des conditions de rémunération et de travail décentes n'est pas suffisant.

Plus que jamais, nous sommes attentifs à la question du juste partage de la valeur, de la sécurité, du vivre ensemble et du développement des femmes et des hommes qui composent notre communauté de travail, le tout dans le respect des droits fondamentaux.



Pacte environnemental

Le pacte environnemental représente les engagements que l'entreprise doit prendre pour que la mise en œuvre du contrat social ne se fasse pas aux dépens de la planète.

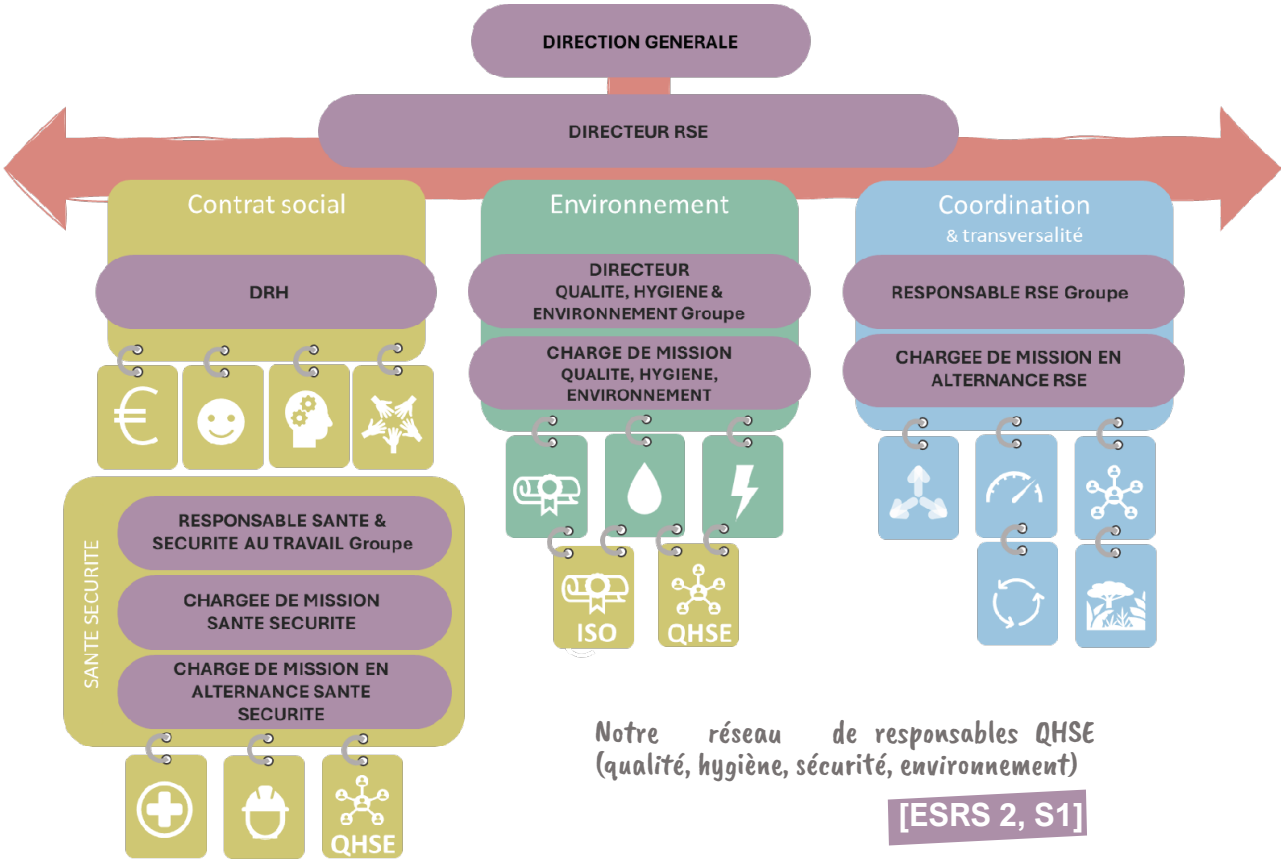
Kalhyge cherche à offrir un service de manière durable tout en limitant la consommation et le gaspillage des ressources et en diminuant son impact environnemental.

Nous sommes présents sur chacun des 4R de l'économie circulaire : réduire, réutiliser, réparer, recycler. Nous sommes également attentifs à la préservation, en qualité comme en quantité, des ressources vitales que sont l'eau, l'air et l'énergie. La préservation de la biodiversité s'est invitée plus récemment dans nos échanges avec nos parties prenantes et prend progressivement sa place dans nos choix de développement, d'innovation et d'intégration dans les territoires.

Une équipe dédiée rassemblant des expertises nécessaires

Dans le cadre de notre engagement croissant en faveur du développement durable, de la sécurité et de la performance opérationnelle, nous construisons depuis 2025 une véritable Direction RSE au sein de Kalhyge.

Sa fonction : animer et coordonner les sujets RSE et permettre un meilleur accompagnement de nos sites dans la mise en œuvre des différentes actions.



Notre réseau de responsables QHSE (qualité, hygiène, sécurité, environnement) : de véritables relais locaux pour porter la concrétisation de l'ambition nationale du groupe. Les QHSE sont les ambassadeurs RSE du quotidien. Ils ont pour mission de garantir la sécurité des personnes, la qualité des prestations et la maîtrise des impacts environnementaux des sites. Ils portent également la circularité au plus près du terrain.

En tant qu'entreprise industrielle, nous nous efforçons de maîtriser notre impact social et environnemental. Mais nous sommes également conscients d'appartenir à un métier particulier : la blanchisserie. Organisées en association professionnelle via le GEIST (Groupement des Entreprises Industrielles de Services Textiles), les blanchisseries industrielles de France, et Kalhyge en bonne place, construisent l'avenir de notre métier. Dépasser nos concurrences pour faire converger nos idées et nos ambitions vers la blanchisserie de demain, toujours plus responsable et durable, est autant une nécessité qu'une fierté.

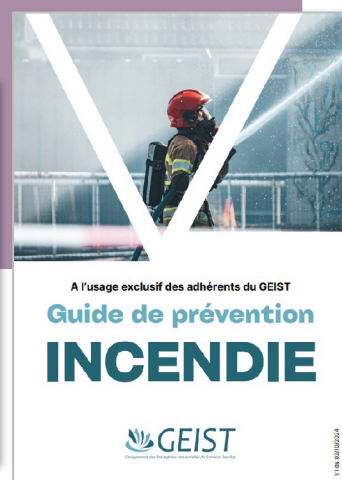
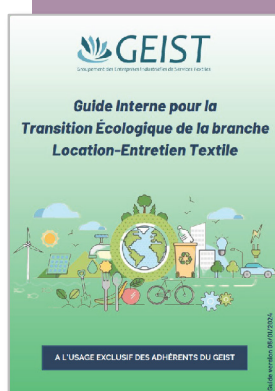
Montrer la voie pour une amélioration

collective

Notre Responsable environnement fait partie de la commission Environnement du GEIST, travaillant ainsi à l'échelle de la branche sur les questions liées à l'eau, à l'énergie et à l'impact environnemental. Après la publication d'un «Guide des bonnes pratiques environnementales à l'usage des entreprises industrielles de services textiles», réalisé en collaboration avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, d'un «Guide sectoriel pour la transition écologique de la branche Location-Entretien Textile» et d'un «Guide de recyclage des déchets» spécifiquement orienté sur les déchets produits par les blanchisseries, c'est un «Guide de prévention incendie», risque particulièrement prégnant dans notre métier, qui a vu le jour en octobre 2024.

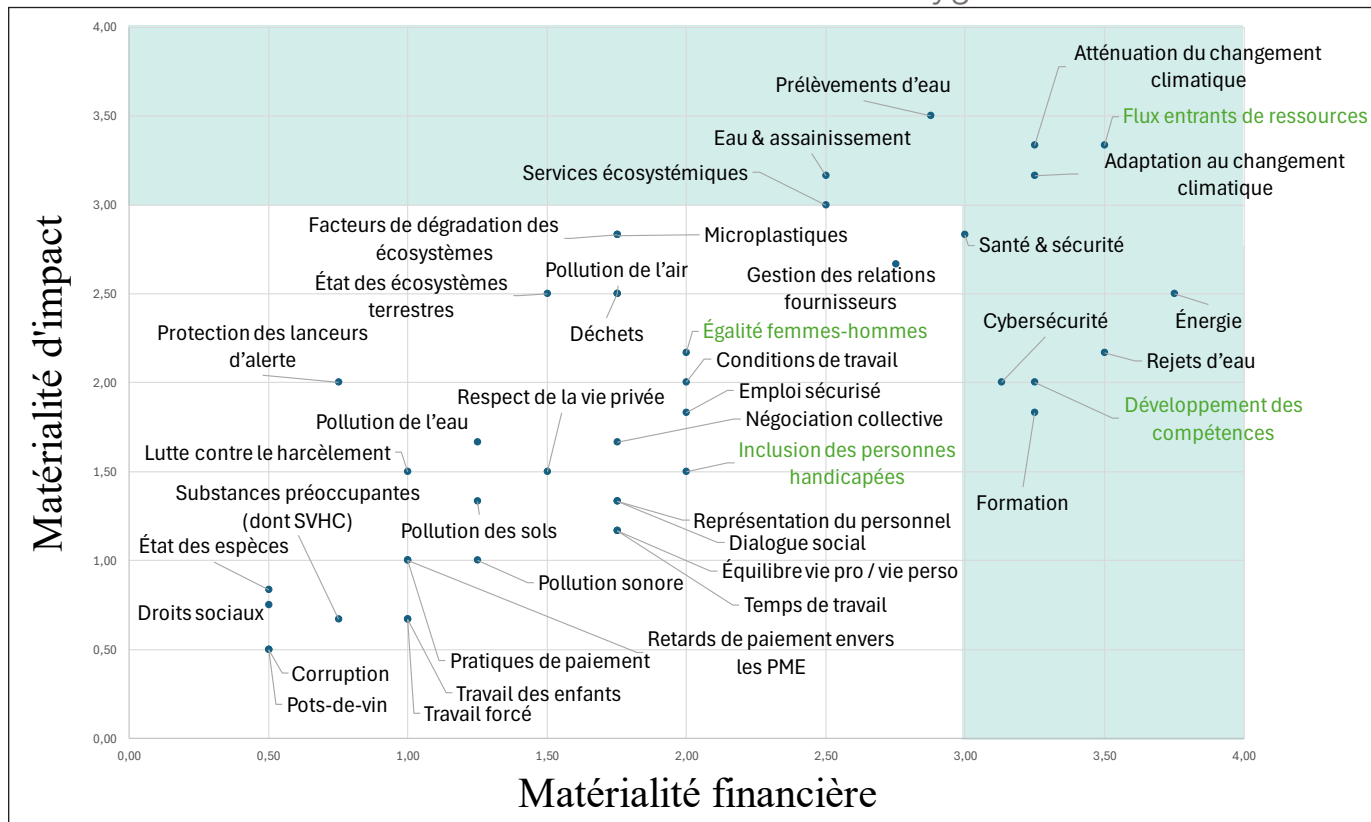
Notre DRH fait également partie de la commission sociale du GEIST, dont les travaux participent pleinement au dialogue social au sein de la branche (amélioration de la Convention Collective, enquête sur la formation, enquête sur l'absentéisme, rapport partiel de branche, accord de branche sur la pénibilité, négociations annuelles sur l'évolution des minimas de la branche...).

Cet investissement concrétise autant la solidarité qui nous anime envers les entreprises qui réalisent le même métier que nous – quelle que soit leur taille – que le devoir de responsabilité qui nous tient à cœur et qui nous permettra, collectivement, d'aller vers une plus grande responsabilité sociétale.



La présente matrice de double matérialité constitue le résultat du premier exercice structuré d'identification et de hiérarchisation des enjeux de durabilité du Groupe Kalhyge, réalisé conformément aux principes de la directive CSRD et des normes ESRS.

Matrice double matérialité - Kalhyge



Légende :

Risque/Impact
Opportunité

Cette première matrice de double matérialité met en évidence la forte importance des enjeux liés à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique, ainsi qu'à l'économie circulaire.

L'évaluation s'est appuyée sur une analyse documentaire et la prise en compte des attentes des principales parties prenantes internes ainsi que sur l'expertise des métiers du Groupe (Direction Générale, Direction financière, Direction des RH et Direction RSE-QHSE). Les enjeux ont été positionnés selon leur niveau de matérialité d'impact et leur matérialité financière afin d'identifier les thématiques les plus significatives pour Kalhyge.

Les résultats de cette analyse ont servi à la construction de la stratégie RSE de Kalhyge. Les enjeux identifiés comme les plus matériels constituent les axes prioritaires de la feuille de route RSE et orientent les engagements, objectifs, plans d'action et indicateurs de performance déployés par le Groupe. Cette approche vise à concentrer les ressources et les efforts de Kalhyge sur les sujets présentant les impacts les plus significatifs pour ses parties prenantes et les enjeux les plus déterminants pour sa performance durable.

Depuis plusieurs années, Kalhyge s'est engagée dans une démarche d'amélioration continue pour répondre aux demandes de ses clients et à l'ensemble de ses parties prenantes.

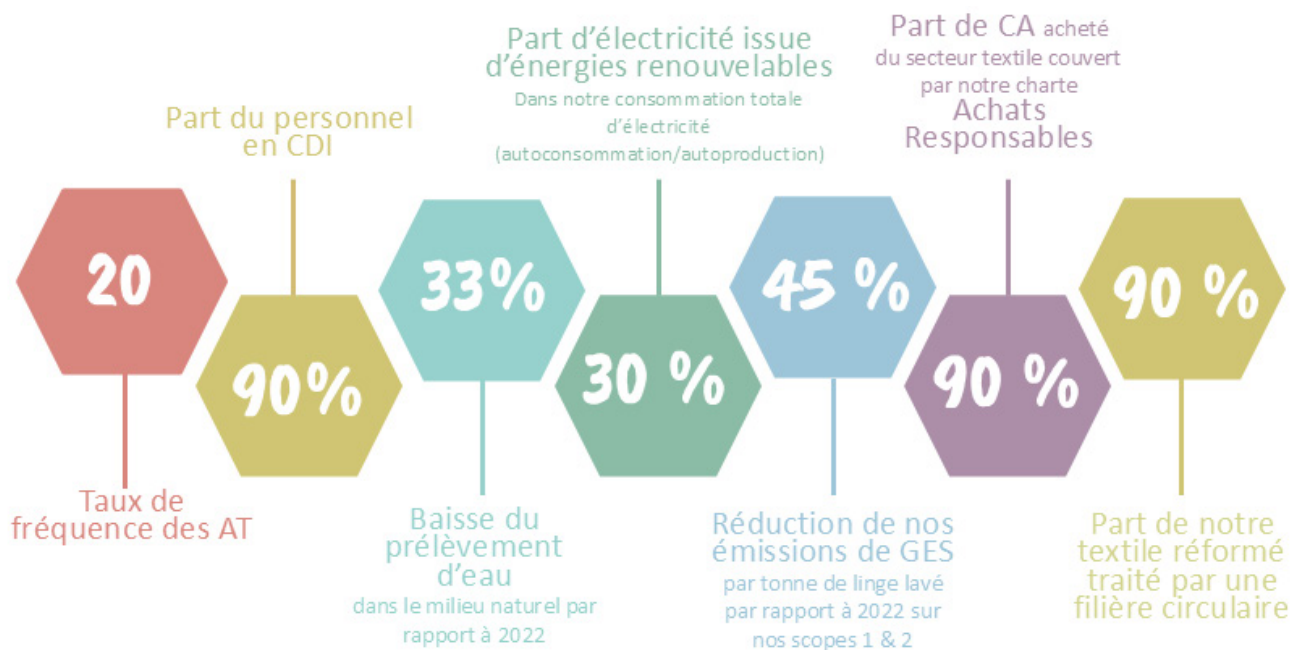
Afin d'atteindre ces objectifs et dans le cadre de la définition de notre plan quinquennal 2025-2030, Kalhyge a défini et déployé des politiques RSE, SST et QHSE.

- La politique RSE repose sur deux piliers structurants : un Contrat social, visant à garantir la santé, la sécurité, le développement des compétences, l'inclusion, l'éthique et le dialogue social, et un Pacte environnemental, centré sur la décarbonation, la sobriété en eau et en énergie, la mobilité durable, l'économie circulaire et la préservation des ressources. Elle fixe une trajectoire ambitieuse à horizon 2030, alignée avec la stratégie du Groupe et les attentes de ses parties prenantes.

- La politique SST fait de la protection des collaborateurs une priorité stratégique. Elle s'appuie sur la prévention des risques, la conformité réglementaire, la culture de la vigilance partagée, l'amélioration continue et l'implication de tous les niveaux de l'entreprise. Elle se traduit par des objectifs concrets à horizon 2030, notamment la réduction de la fréquence et de la gravité des accidents, le déploiement de l'ISO 45001, la formation de l'ensemble des collaborateurs et le pilotage renforcé de la sécurité sur les 26 sites industriels de Kalhyge.

- La politique QHSE décline les priorités opérationnelles du Groupe autour de quatre axes : qualité de service, hygiène, santé-sécurité et environnement. Elle fixe des objectifs annuels mesurables portant sur la satisfaction client, la conformité des produits, la maîtrise des risques, les audits réglementaires, la réduction des consommations d'eau et d'énergie, ainsi que le développement de filières performantes de gestion des déchets, dans une logique d'amélioration continue et de conformité aux référentiels ISO 9001, ISO 14001 et RABC.

Ces politiques, déclinées en mesures concrètes et en objectifs, ont été diffusées sur l'ensemble de nos sites et se concrétisent au quotidien dans toutes nos activités. Les engagements qu'elles portent doivent permettre à notre groupe d'atteindre sept objectifs principaux à horizon 2030.



Nos certifications et engagements

Plus que de simples reconnaissances, nos différentes certifications représentent, tout comme nos engagements, de véritables boussoles qui participent pleinement à notre amélioration continue. C'est pourquoi nous les éprouvons et les renouvelons continuellement.



Kalhyge déploie un Système de Management Intégré (SMI) structuré autour des référentiels ISO 9001 (management de la qualité), RABC (Risk Analysis and Biocontamination Control), ISO 14001 (management environnemental) et ISO 45001 (management de la santé et de la sécurité au travail). Cette démarche vise à garantir une amélioration continue de nos performances en matière de qualité, de sécurité, d'environnement et de maîtrise des risques, en cohérence avec nos engagements sociaux, environnementaux et économiques.

En 2025, 100 % de nos sites de location-entretien sont certifiés ISO 9001 (36 sites), garantissant un niveau élevé de qualité de service et de maîtrise du risque de biocontamination.

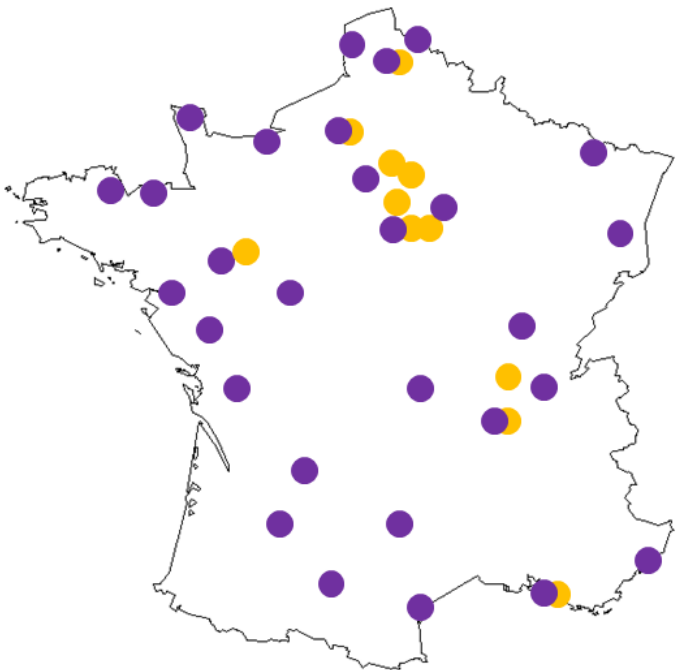
Le déploiement des certifications ISO 14001 et ISO 45001 s'inscrit dans une feuille de route pluriannuelle. Les premiers audits ISO 14001 débuteront en 2027, avec un renouvellement simultané de la certification ISO 9001, avant une généralisation progressive du système de management intégré sur l'ensemble du Groupe. L'objectif est d'atteindre, d'ici 2031, une triple certification ISO (9001, 14001 et 45001) sur 100 % des 36 sites



C'est en tant que groupe que nous nous engageons, depuis 2011, auprès du Global Compact et agissons en faveur des 17 Objectifs de Développement Durable.



Certifications des sites Kalhyge - situation au 31/03/2026



- Site certifié ISO 9001
- Site certifié ISO 9001 + RABC



Depuis 2015, nous prenons le temps de nous confronter annuellement au questionnaire d'EcoVadis. Son évolution progressive fait écho à la nôtre, appelant une exigence toujours plus grande.

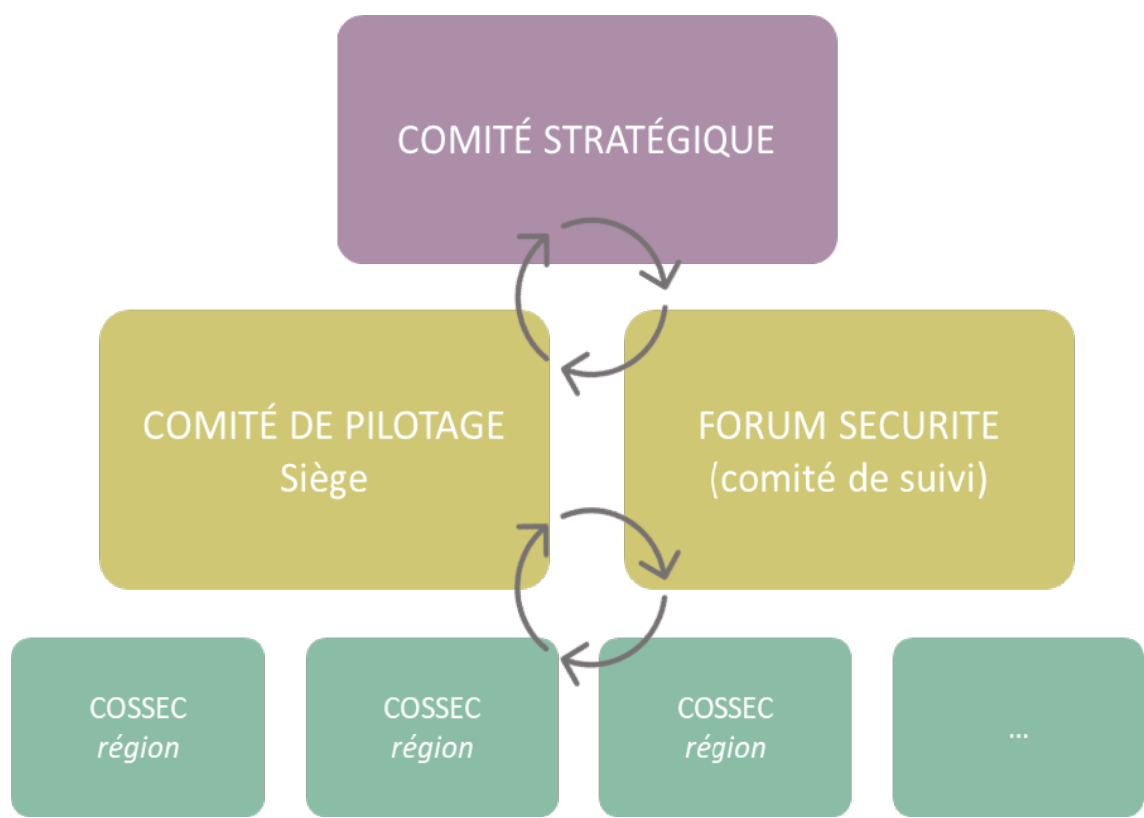
En 2025, nous avons obtenu un score de 66/100, en amélioration continue ; et la médaille Bronze, nous classant ainsi parmi les 35% des entreprises les mieux cotées dans le panel mondial d'EcoVadis.

La structuration progressive d'un cadre solide

Dans l'activité de blanchisserie industrielle, le risque d'accident du travail est important.

Kalhyge a pour préoccupation permanente de réduire les risques d'accidents au travail et de mettre en œuvre, au quotidien, le concept de vigilance partagée « Je veille sur toi, tu veilles sur moi » pour viser le Zéro accident.

Initiés en 2025, les États Généraux de la Sécurité (EGS) ont, entre autres, abouti à la création de COSSEC (« COmités Santé & SECurité ») locaux. En cours de déploiement sur chacun de nos sites industriels, une équipe réunit les compétences techniques nécessaires à une revue mensuelle des questions de santé et sécurité au travail (S&ST), directement sur le terrain, en associant un représentant du CSE. Un plan d'action spécifique à chaque site permet de structurer la progression des petites actions (quickwins) comme des plus gros chantiers.



Cette organisation garantit le pilotage dynamique et permanent de ces sujets. Elle permet également un suivi clair pour l'équipe S&ST de la direction RSE, qui œuvre pour l'ensemble de notre groupe et qui peut ainsi, via la remontée des informations de chaque site, piloter efficacement l'évaluation des actions mises en place localement en vue d'un déploiement national.

Parallèlement, le forum Sécurité continue à se réunir deux fois par an lors des plénières EGS, afin de poursuivre la conception collective de notre S&ST, avant tout connectée au terrain.

Culture SST et prévention

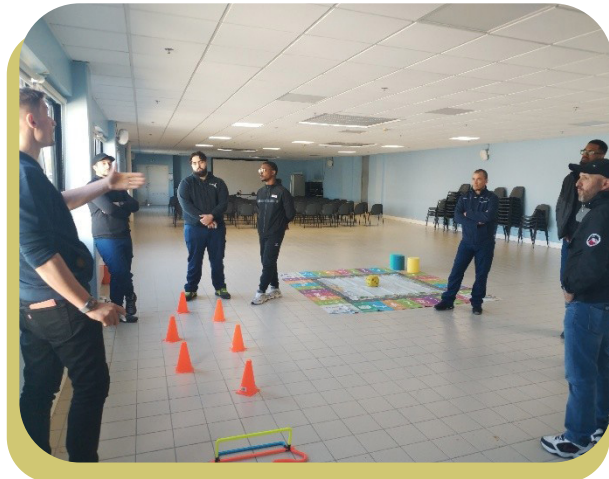
La santé et la sécurité des collaborateurs constituent une priorité pour Kalhyge. En 2025, Kalhyge a poursuivi le renforcement de sa culture de prévention en structurant davantage sa gouvernance, en développant les remontées terrain et en intégrant la santé-sécurité dans les démarches d'amélioration continue.

- Mise en place États Généraux de la Sécurité (EGS) sur 12/26 de nos sites et en cours de déploiement sur les autres (soit 46 % du périmètre industriel). Ces espaces d'échange favorisent l'implication des collaborateurs dans l'identification des risques, l'amélioration des postes de travail et la recherche de solutions concrètes pour renforcer la sécurité au quotidien.
- Près de 2 500 collaborateurs ont bénéficié de formations santé dans le cadre de notre plan de prévention des risques professionnels (soit environ 88 % de l'effectif), en plus de nos formations liées à la réduction des risques de manutention et de postures pénibles, à la sécurité incendie, aux risques chimiques et à la prévention des risques routiers, nous avons lancé un plan de formation ambitieux à l'échelle nationale, destiné à l'ensemble des équipes de distribution.
- Ces actions ont porté sur des thématiques variées telles que les gestes de premiers secours, la sécurité incendie, les risques routiers, les gestes et postures ou encore la santé mentale. Pour les nouveaux collaborateurs, formation à la sécurité avec un test de vérification des connaissances, un programme d'intégration et de formation au poste de travail avec l'accompagnement d'un tuteur au cours des premières semaines.

Prévention des risques routiers

- Dans le cadre de notre Semaine de la Sécurité annuelle qui s'est déroulée du 15 au 19 septembre 2025, divers ateliers ludiques ont été organisés sur le thème du risque routier.

Au programme : Quiz Sécurité routière, chasses aux risques, Présentation des chiffres Kalhyge, simulateur de conduite, simulateur de choc et voiture tonneau, lunettes simulation Alcool/Cannabis. Une sensibilisation à la sécurité dynamique grâce à des ateliers pratiques, qui ont enchanté les collaborateurs en leur permettant d'apprendre tout en s'amusant !



Conditions de travail, bien-être et prévention de la pénibilité

Dans un secteur d'activité exigeant sur le plan physique, Kalhyge met en œuvre différentes actions visant à améliorer les conditions de travail, préserver la santé des collaborateurs et favoriser leur bien-être au quotidien.

Aménagement des postes de travail

Des investissements réguliers sont réalisés dans une démarche continue d'adaptation et d'aménagement des postes de travail exposés à la manutention et aux postures pénibles tels que les bacs à fond remontant, la réduction de la taille des contenants (cabris et sacs), etc.

Tapis anti-fatigue

Pour améliorer le confort des postes "debout" la mise en place de tapis anti-fatigue aide à réduire les troubles musculo-squelettiques, améliore la posture et la fonction articulaire, réduit l'usure des articulations, équilibre le poids du corps et permet une meilleure circulation sanguine.

Eveil musculaire

La mise en place d'un éveil musculaire (échauffement) chaque jour avant la prise de poste, animé par les managers de proximité, a été initiée sur les sites en 2021. Cet échauffement a pour objectifs l'éveil musculaire et psychique des salariés, la prévention des accidents et des troubles musculo-squelettiques (TMS) et la cohésion d'équipe, entre autres.

Sur le site de Plessis-Pâté, une animation musicale d'échauffement a été proposée aux équipes production et service client. Cette initiative visait à prévenir les troubles musculosquelettiques (TMS) et à favoriser un démarrage de journée en pleine forme et en toute sécurité.

Fontaines à eau

Quand le soleil brille et que les températures montent, rester bien hydraté est essentiel pour le confort et la performance de vos équipes. Chez KALHYGE, nos fontaines à eau allient design et performance pour offrir à vos collaborateurs une eau fraîche et agréWable, à tous moments de la journée. Une solution responsable sans bonbonnes, pour réduire les déchets plastiques et s'inscrire dans une démarche durable.

Communication

La sécurité fait l'objet de communications systématiques. Le sujet est évoqué tous les jours au sein de nos sites, avant chaque réunion de direction du Groupe (COMEX, CODIR), lors des événements métiers et des communications mensuelles à destination de tous les salariés de Kalhyge etc. avec une présentation des statistiques sécurité.

Des alertes accidents

Sont rédigées après tous les accidents du travail avec arrêt ; elles sont commentées pour mettre en œuvre le plan d'action correctif issu de l'analyse des causes, puis diffusées aux autres sites pour mise en commun des bonnes pratiques.

Les procédures et instructions de travail

Sont régulièrement rappelées et commentées aux collaborateurs.

Les 10 règles d'or

Sont affichées sur nos sites pour être rappelées en permanence à l'ensemble de nos collaborateurs.

Protection

La sécurité, c'est l'affaire de tous

En matière de sécurité il n'y a pas de hiérarchie entre les collaborateurs Kalhyge, des signalements sont effectués dans le respect du mantra « je veille sur toi, tu veilles sur moi » .



Une journée nationale de la sécurité est animée sur l'ensemble des sites de Kalhyge afin de sensibiliser le personnel aux enjeux sécurité et aux risques liés à leur activité.

Un point sécurité incluant un suivi de l'accidentologie est présenté quotidiennement sur les sites ainsi qu'au début de toute réunion, régionale ou des instances de gouvernance.

Des formations au management de la sécurité sur deux jours complets sont dispensées aux équipes de direction de tous nos sites, par un organisme extérieur.

Equipement de Protection Individuelle (EPI)

Un catalogue d'équipements de protection individuelle (EPI) permet à nos sites de se fournir en EPI répondant à des caractéristiques techniques validées au niveau central.

Kalhyge s'appuie également sur les recommandations du GEIST et intègre "Le Guide des chaussures de sécurité" à son catalogue qui propose une analyse des risques et des contraintes liés aux postes de travail ainsi qu'une présentation spécifique des chaussures de sécurité.

RÈGLES D'OR SANTÉ ET SÉCURITÉ DES PERSONNES

1 
Je suis vigilant à ma sécurité comme à celle de mes collègues, je réagis et j'alerte en cas de situations dangereuses ou anormales.

2 
Je porte mes équipements de protection individuelle et ma tenue de travail.

3 
Je connais et respecte les consignes de sécurité sur le site ou chez les clients.

4 
Je réalise uniquement les missions pour lesquelles j'ai été formé ou habilité.

5 
J'adopte les bons gestes et les bonnes postures.

6 
J'utilise du matériel et des équipements de travail en sécurité.

7 
Je me déplace en sécurité, je suis attentif à mon environnement de travail et aux équipements mobiles.

8 
Je respecte le code de la route et les règles de circulation.

9 
Je maintiens mon environnement de travail propre, rangé et dégagé.



10  Je n'agis pas dans la précipitation.

La protection de la santé

Nos principales actions

S'adapter aux conséquences du changement climatique

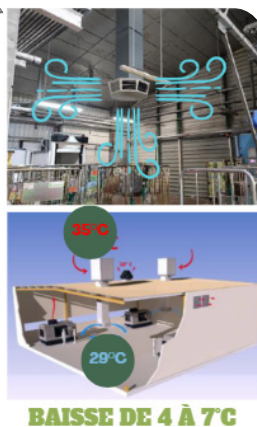
Le changement climatique se traduit notamment par des épisodes de canicule estivale de plus en plus fréquents. Dans ce contexte, travailler dans des bâtiments abritant des équipements générant de la chaleur représente une contrainte physique importante pour nos collaborateurs.

Plan Chaleur

Face à l'intensification des vagues de chaleur, Kalhyge a mis en place un Plan Chaleur pour protéger ses équipes. En plus des investissements matériels, des mesures organisationnelles adaptées sont activées selon la température : systèmes de climatisation fixes et mobiles, horaires aménagés, pauses supplémentaires, tenues allégées, espaces rafraîchis, et soutien aux personnes sensibles. Ce dispositif illustre notre engagement à concilier performance et bien-être au travail dans un contexte climatique exigeant.

Déploiement de tours adiabatiques

Pour améliorer leurs conditions de travail, Kalhyge déploie depuis 2024 des refroidisseurs d'air par évaporation, des tours adiabatiques. Cette solution, plus économe en énergie que la climatisation traditionnelle, utilise uniquement de l'eau et n'a recours à aucun fluide frigorigène. Elle permet ainsi de rafraîchir efficacement l'atmosphère de travail, tout en évitant les émissions de gaz à effet de serre et les substances nocives pour la couche d'ozone. Les tours adiabatiques étaient déployées en 2025 sur 7 centres industriels sur 26, soit 27 % du périmètre industriel.



Sites déjà déployés

Agen
Béthune
Bailleul
Bourg-en-Bresse
Vichy
Decazeville
Marseille

Déploiements en 2026
Pouzauges

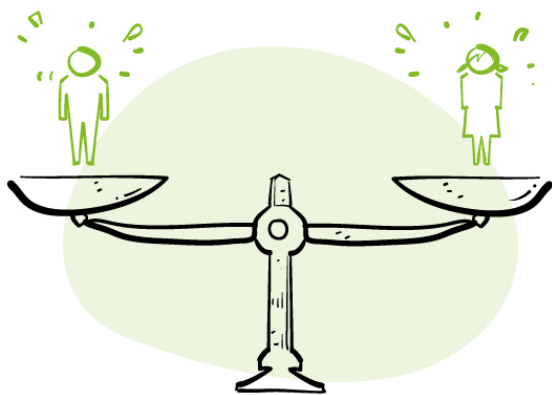
Mise en place de cool roof

Kalhyge s'engage dans de nouveaux revêtements de toiture réfléchissants (« cool roof »), qui limitent l'échauffement des bâtiments en réfléchissant une partie du rayonnement solaire. Le nouveau site de Pouzauges a pu en bénéficier.



Nous nous investissons depuis de nombreuses années dans la lutte contre toute forme de discrimination. Cela se traduit par une politique RH soucieuse de préserver l'égalité entre les femmes et les hommes, tant en matière de rémunération que de formation et d'évolution professionnelle.

Mars : conférence de sensibilisation à la lutte contre les discriminations.



Responsable maintenance sur le site Colmar

Index d'égalité professionnelle 2026 (sur données 2025) :

	Kalhyge - sites	Kalhyge - siège	Note
Ecart rémunération	39	37	40
Augmentation individuelle	20	35	20
Promotions	15		15
Maternité	15	15	15
Hauts salaires	0	10	10
TOTAL	89	97	100

Des initiatives internes pour renforcer notre communauté de travail

Actions en faveur de l'insertion des personnes en situation de handicap

Kalhyge poursuit ses actions en faveur de l'inclusion par le recrutement, l'intégration et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

Les équipes RH sont régulièrement sensibilisées à ces enjeux, et plusieurs sites collaborent avec des structures du secteur protégé et adapté, soutenant ainsi l'emploi au-delà de l'entreprise.

Proportion de salariés
en situation de handicap
dans les sites Kalhyge

2025

6,82%

Accompagnement social de proximité

En offrant du temps, des compétences

Des sites ouverts sur leur territoire :

Fidèle à ses valeurs de proximité et de transmission, Kalhyge ouvre régulièrement les portes de ses sites à différents publics locaux, contribuant ainsi au dynamisme et à l'attractivité des territoires.

Par ailleurs, les sites Kalhyge accueillent tout au long de l'année des élèves en formation professionnelle, ainsi que des visites pédagogiques organisées avec des clubs hôteliers ou des collectivités.

Ces actions s'inscrivent dans une démarche d'ancrage territorial, de transmission des savoir-faire et de soutien à l'emploi local.

Partenariat avec l'Assistance Sociale

Nous menons un partenariat avec l'Assistance Sociale pour permettre à nos collaborateurs de se faire accompagner dans des périodes difficiles de leur vie.

Actif sur l'ensemble de nos sites de location-entretien ainsi qu'au siège, cela permet à chaque collaborateur Kalhyge de trouver des réponses à ses problématiques et interrogations, qu'elles soient professionnelles ou personnelles, dans des domaines aussi variés que le logement, la vie familiale, la santé au travail, le handicap, le budget...



Depuis 2024, 7 sites puis 6 sites
en 2025 participe à ce dispositif !

Des initiatives internes pour renforcer notre communauté de travail

Soutien, accompagnement & reconnaissance des collaborateurs

Pour faciliter l'intégration de nos collaborateurs nous proposons des cours de français langue étrangère (FLE), permettant de progresser sur les sujets suivants :

- Conjugaison, structure de phrases
- Grammaire
- Rédiger des écrits professionnels (mails, courrier)
- Parler de son poste de travail et de ses tâches quotidiennes
- Le vocabulaire autour de la sécurité
- Faire des suggestions, expliquer son choix, réagir à des propositions, ...

	Nbre de salariés formés depuis le lancement (2024)	Nbre d'heures
Bourg-en-Bresse	13	593
Les Mureaux	17	878
Brie	6	240
Colmar	4	160
Total	40	1 871

Le dispositif va être déployé sur 3 nouveaux sites en 2026, à savoir : Dijon, Bourg en Bresse et Chanteloup.

Family Day : Tous les ans des family days sont organisées sur les sites Kalhyge : journée de porte ouverte dédiée à la découverte de l'usine et des postes, animations pour les enfants.

Journée des droits de la femme : En 2025, pour la journée de la femme du 8 mars, ont eu lieu des distributions de fleurs sur tous les sites Kalhyge pour les collaboratrices, qui représentent la moitié de l'effectif du groupe Kalhyge.

Octobre rose : À l'occasion d'Octobre Rose, KALHYGE a organisé une journée de sensibilisation dédiée à la prévention et au dépistage du cancer du sein le jeudi 23 octobre. Cette action a permis aux collaborateurs de participer à un atelier d'information en présence d'un.e professionnel. lle de santé et d'échanger individuellement avec une sage-femme dans un cadre confidentiel et bienveillant. En favorisant l'accès à l'information et en encourageant les démarches de prévention, cette initiative illustre l'engagement de l'entreprise en faveur de la santé, du bien-être et de la qualité de vie au travail.



Baromètre social

Le baromètre social constitue un outil essentiel de mesure de l'engagement et de la satisfaction des collaborateurs. Depuis 2023, des campagnes d'enquête ont été menées auprès des équipes afin de recueillir leur perception et d'identifier les axes d'amélioration.

Les résultats témoignent d'une dynamique positive, avec une satisfaction globale en hausse, passant de 63 % en 2024 à 67 % en 2025 (+6,3 %), ainsi qu'une forte progression du taux de participation, qui atteint 85 % contre 71 % l'année précédente (+19,7 %).

Cette mobilisation accrue renforce la représentativité des résultats et traduit l'intérêt des collaborateurs pour cette démarche d'écoute. Les enseignements issus de ces enquêtes alimentent les plans d'actions mis en œuvre afin d'améliorer en continu la qualité de vie au travail et l'expérience collaborateur.

	2024		2025
Satisfaction globale (%)	63	+6.3%	67
Taux de participation (%)	71	+19.7%	85

Des initiatives externes pour consolider notre rôle d'entreprise citoyenne

Chez Kalhyge, notre vision du contrat social s'appuie sur une conviction forte : une entreprise ne peut être performante et durable que si elle place l'humain au cœur de ses actions.

L'égalité des chances, l'inclusion sociale, le respect de toutes les singularités et l'attention portée à chaque collaborateur sont des piliers de notre engagement. En cohérence avec nos valeurs, nous multiplions les initiatives visant à renforcer les liens entre les équipes, à favoriser la solidarité et à créer un environnement professionnel épanouissant et accessible à toutes et à tous.

Des initiatives externes pour consolider notre rôle d'entreprise citoyenne

Acteur engagé de ses territoires, Kalhyge déploie sur l'ensemble de ses sites une démarche de contribution sociétale fondée sur la solidarité, la proximité et le partage de valeur. Au cours de l'exercice 2025-26, les établissements du Groupe ont soutenu de nombreux acteurs locaux à travers **16 dons financiers**, au bénéfice d'écoles, d'associations sportives (par exemple, le financement de 2 véhicules électriques pour la commune de Feillens), culturelles et sociales, de collectivités, d'EHPAD et d'amicales de sapeurs-pompiers.



Les équipes se sont également mobilisées au travers de plus de **3 000 articles de linge** donnés à des associations d'aide sociale, des collectivités, des établissements scolaires et des structures sportives, ainsi qu'une collecte solidaire de jouets de Noël au profit de l'association Solidaritess, afin de soutenir les familles dans le besoin. En complément, Kalhyge a réalisé **8 prestations de blanchisserie offertes** au profit d'associations ou dans le cadre de situations d'urgence, représentant plus de **6 000 kg de linge traités**.



L'engagement des sites s'est aussi traduit par des actions de mécénat de compétences, de participation à des événements sportifs, culturels et emploi, ainsi que par des initiatives citoyennes telles que le don du sang.

Enfin, Kalhyge a renforcé son ancrage territorial par son implication dans **3 clubs d'entreprises locaux** et par de nombreuses collaborations avec les acteurs économiques, associatifs et institutionnels de ses territoires.

L'ensemble de ces initiatives illustre la volonté du Groupe de contribuer concrètement à la cohésion sociale, au dynamisme local et à la transition durable des territoires où il est implanté.

ESAT via Refruiting, qui assure la livraison des corbeilles de fruits au siège. Ce partenariat contribue à favoriser l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap : **deux corbeilles de fruits par semaine** pour les collaborateurs du siège, afin de promouvoir une alimentation saine.

Reconnaître l’engagement et la fidélité, soutenir au-delà du travail

Chez Kalhyge, les femmes et les hommes sont au cœur de notre réussite. Nous veillons à offrir à chacune et chacun une rémunération juste et des conditions de travail favorisant l’engagement, le développement et le bien-être. Notre politique de partage de la valeur s’appuie sur des dispositifs de rémunération, d’épargne salariale et d’accompagnement, afin d’associer durablement nos collaborateurs à la performance de l’entreprise. Dans ce cadre, Kalhyge s’engage à garantir que 100 % de ses collaborateurs perçoivent un salaire décent.

Mesures en faveur de l’épargne salariale

Kalhyge associe ses collaborateurs à la performance de l’entreprise grâce à un dispositif d’intéressement fondé sur des critères objectifs de performance. En 2025, 370 k€ ont ainsi été distribués à 751 collaborateurs répartis sur 9 sites, témoignant de la volonté du Groupe de partager les résultats et de reconnaître la contribution de chacun. Les sommes versées peuvent être investies dans le Plan d’Épargne Entreprise (PEE), permettant aux collaborateurs de se constituer une épargne avec le soutien de l’entreprise. Ce dispositif favorise une vision de long terme de la création de valeur, tout en offrant, sous certaines conditions, des possibilités de déblocage anticipé. Il constitue un levier concret de fidélisation, d’engagement et de partage de la performance au sein de Kalhyge.

Mesures solidaires

Maladie
2 jours de carence pris en charge par l’entreprise

Jour décès grand-parent
1 journée d’absence rémunérée pour la perte d’un grand-parent

Rémunération jour enfant malade
2 journées d’absence par année civile.

Reconnaissance de la fidélité

Notre Convention Collective ne prévoit rien qui récompense l’ancienneté des collaborateurs non-cadres. Et pourtant, un collaborateur qui reste auprès de nous, c’est une connaissance de notre métier et de ses spécificités qui s’affine, de l’expérience qui s’accumule et se diffuse, des méthodes qui s’éprouvent et deviennent des bonnes pratiques solides dans la durée...

Alors, pour reconnaître la fidélité de nos collaborateurs sans attendre leurs 35 ans d’ancienneté, c’est dès la cinquième année parmi nous que nous octroyons des jours de congés supplémentaires.

Jours de congés supplémentaires
Comment ça marche ?

Ancienneté minimale au sein de Kalhyge	Jours de congés payés supplémentaires accordés
5 ans	+ 1 jour
15 ans	+ 2 jours
25 ans	+ 3 jours

Politique de Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels

La Gestion des emplois et des parcours professionnels est une démarche stratégique essentielle pour anticiper et accompagner les évolutions des métiers, des compétences et des effectifs au sein de Kalhyge. Elle vise à garantir l'adéquation entre les besoins futurs de l'entreprise et les ressources humaines disponibles, en tenant compte des objectifs de développement et des transformations organisationnelles et digitales.

Dans le cadre de notre politique de Gestion Emplois et Parcours Professionnels (GEPP), Kalhyge a adopté une stratégie axée sur une organisation par les compétences (Skills based organization). Cette approche vise à aligner nos ressources humaines sur les besoins actuels et futurs de l'entreprise, en mettant l'accent sur le développement et l'utilisation optimale des compétences de nos collaborateurs afin de développer un vivier de talents grâce aux formations et à la facilitation des mutations en interne.

Objectifs :

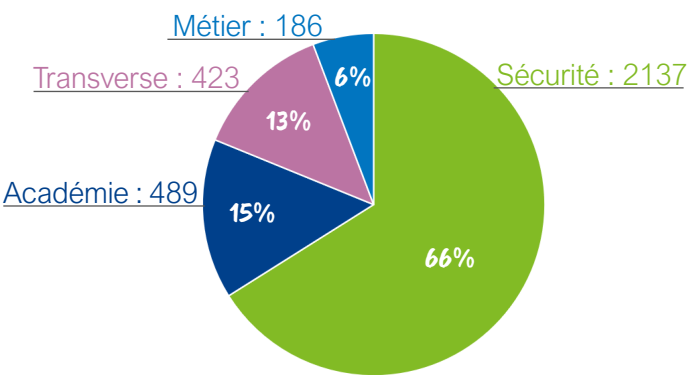
- Anticiper les besoins en compétences et en effectifs en fonction des orientations stratégiques de Kalhyge.
- Favoriser l'adaptation des compétences des collaborateurs aux évolutions des métiers et des technologies.
- Prévenir les risques de pénurie de compétences et de déséquilibres entre les besoins et les ressources humaines disponibles.
- Accompagner la mobilité interne et le développement professionnel des collaborateurs.
- Améliorer la satisfaction et la fidélisation des collaborateurs en leur offrant des opportunités de développement de leur parcours professionnel.

Principes et actions mis en œuvre :

- Refonte de la Cartographie des Emplois et des Fiches de Fonction
- Évaluation et Développement des Compétences
- Gestion des Emplois Sensibles, Critiques et en Tension
- Stratégies de Gestion des Emplois Sensibles, Critiques et en Tension
- Professionnalisation des Comités Carrières
- Technologies et Outils de Support

Ainsi, en 2025, Kalhyge a poursuivi son investissement dans le développement des compétences de ses collaborateurs, avec **21 606 heures de formation dispensées**, représentant **3 947 participations** à des formations et **1 486 collaborateurs** formés (soit 53 % de l'effectif moyen).

La sécurité demeure la priorité de notre politique de formation, avec **66 %** des actions réalisées, illustrant notre volonté de renforcer durablement la culture de prévention tout en accompagnant le développement des compétences et l'excellence opérationnelle de nos équipes.



Développement des compétences

Faire grandir les individus pour faire grandir le collectif

[ESRS S1]

Dans le cadre de son engagement en faveur de la transmission des savoirs et du développement des talents, Kalhyge a initié en 2025 un partenariat avec l'ESSEC.

Ce partenariat s'est concrétisé par l'accueil de 12 étudiants en stage ouvrier d'immersion d'un mois, répartis sur plusieurs de nos sites en France. Une matinée d'intégration a marqué le lancement de cette expérience, avec la remise des équipements de sécurité, la découverte de l'histoire et des valeurs de Kalhyge et d'Anett, ainsi que des échanges autour de nos métiers et de nos savoir-faire.

Cette initiative illustre notre volonté de faire découvrir les réalités de nos activités, de valoriser nos métiers et de renforcer les liens entre le monde de l'enseignement supérieur et celui de l'entreprise.



Plateforme d'e-learning K-Learn, pour la sensibilisation pluridisciplinaire

En 2025, KALHYGE a poursuivi le développement de son dispositif de formation digitale K-LEARN, contribuant à renforcer les compétences de ses collaborateurs sur des thématiques essentielles en matière de conformité, de sécurité, de développement durable et de qualité de vie au travail, cumulant un total de **274 heures en 2025**.

Les parcours les plus suivis témoignent des priorités de l'entreprise en matière de responsabilité sociétale :

- Intégration sécurité
- Recruter sans discriminer,
- Les enjeux du RGPD,
- La loi Sapin II – lutte contre la corruption.

K-LEARN

Klearn : notre plateforme de Social Learning !



Pour accompagner les collaborateurs dans leur montée en compétences, KALHYGE est doté d'une plateforme de formation e-learning.

Vous trouverez sur KLEARN :

- ✦ Une interface très simple d'utilisation
- ✦ Des formations concrètes en fonction des filières métiers
- ✦ Des formats courts et amusants
- ✦ Des quiz Pré et Post formation pour évaluer les connaissances et la progression des apprenants

Tous les formateurs internes doivent créer leur compte sur Klearn !

Notre charte Achats Responsables : quels engagements sociaux pour nos fournisseurs ?

Au travers du volet « éthique des affaires » de notre charte Achats Responsables, nos fournisseurs s'engagent à lutter contre la corruption et la concurrence déloyale, et à respecter les droits de la propriété intellectuelle.

Et au travers de son volet social, ils s'engagent à proscrire tout recours au travail forcé, à respecter les normes de l'OIT sur l'âge d'admission à l'emploi et la durée du travail, à offrir des conditions de travail et de rémunération décentes, à lutter contre toute forme de discrimination et à favoriser le dialogue social.



90.3%

En 2025, Part de nos fournisseurs textiles ayant signé notre charte Achats Responsables.

La question du **travail forcé** et du travail des enfants

Kalhyge s'engage, par une déclaration toujours renouvelée, à proscrire tout recours au travail des enfants, tout comme au travail forcé. Sur le terrain, nos gestionnaires RH sont sensibilisées aux bonnes pratiques permettant d'identifier et de combattre tout recours au travail forcé, en particulier de salariés étrangers ou travail des enfants.

Pour pallier tout risque d'usurpation d'identité et éviter l'exploitation qui peut en résulter, nous avons mis en place une procédure de vérification d'identité à l'embauche.

La charte RSE **Fournisseurs** de Kalhyge

Kalhyge s'attache à promouvoir le **respect des droits humains et des principes d'intégrité**, tant au sein de ses équipes que dans sa relation avec les parties prenantes. Nous veillons à **prévenir toute forme de discrimination, de harcèlement ou de travail dissimulé**, à garantir l'égalité des chances et à respecter la liberté syndicale.

Ces engagements s'étendent à nos partenaires et fournisseurs, à travers **notre Charte RSE Fournisseurs. Celle-ci impose des exigences claires en matière de conditions de travail décentes, de sécurité des employés, de lutte contre la corruption, et de conduite éthique des affaires. Kalhyge défend une responsabilité partagée au service d'un environnement de travail digne, sûr et respectueux pour tous.**

Nos engagements

- Respect des droits de l'Homme et des conditions de travail
- Éthique des affaires
- Protection de l'environnement et gestion responsable des ressources
- Gestion durable de la chaîne d'approvisionnement
- Engagement et communication transparente
- Engagement réciproque

Gestion durable de l'eau

Agir pour l'eau aujourd'hui et assurer la pérennité de Kalhyge demain : nous avons traduit cette ambition en un objectif de diminution de -33% nos prélèvements d'eau dans le milieu naturel entre 2022 et 2030.

En tant qu'utilisateurs dépendants de l'« or bleu », nous avons besoin que l'eau reste disponible en qualité et quantité suffisantes. Et en tant qu'entreprise citoyenne, nous nous sentons responsables de la rendre au milieu naturel selon les mêmes critères afin qu'elle puisse poursuivre son cycle et servir à nouveau au Vivant.

Sobriété hydrique et optimisation des usages

Nos actions concrètes pour limiter les consommations d'eau sur l'ensemble de nos sites comprennent :

- Le remplacement progressif des équipements par des tunnels de lavage et machines plus performants (par exemple sur les sites de Sablé et de Nantes en 2025),
- L'usage généralisé de systèmes de récupération automatisée entre les compartiments des tunnels, L'optimisation des cycles et des charges de lavage selon la nature du linge traité,
- L'introduction de lessives liquides à basse température et d'agents de blanchiment spécifiques, réduisant les rinçages
- Un suivi quotidien et centralisé des compteurs d'eau et des indicateurs de performance avec plan d'action en cas de dérive.

En **période de sécheresse**, Kalhyge active ses Flash Environnement, sensibilisant l'ensemble des collaborateurs aux bons gestes à adopter :

- détection des fuites,
- arrêt du lavage des véhicules et
- report des activités non essentielles.

Cette mobilisation collective permet de maintenir les consommations au strict nécessaire, tout en assurant la continuité du service

Mieux maîtriser les rejets

L'ensemble des eaux usées industrielles est prétraité avant rejet : neutralisation du pH, abaissement de la température, dégrillage. Chaque site applique un plan d'autosurveillance rigoureux, conforme aux conventions de déversement signées avec les collectivités.

En moyenne, **95 %** de l'eau prélevée est restituée aux milieux naturels.

Gestion durable de l'eau

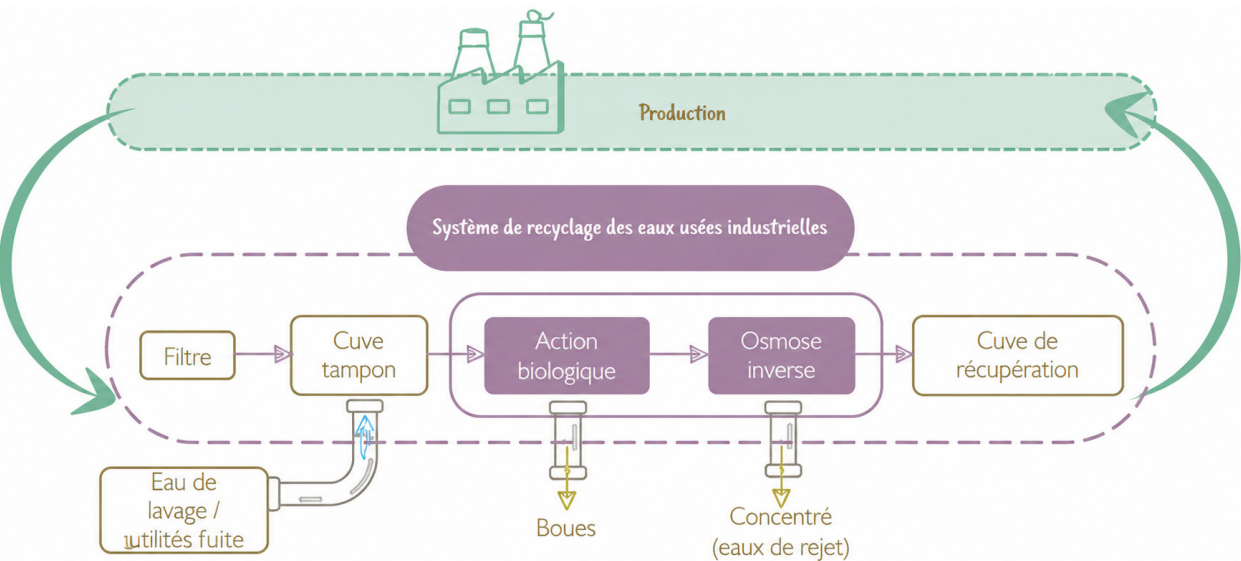
Différents systèmes de recyclage et de réutilisation pour une optimisation de notre empreinte eau à tous les niveaux

L'eau est la **matière première** de notre métier. C'est pourquoi l'idée de la réutiliser plusieurs fois n'est pas neuve : on trouve ainsi **2 niveaux de « recyclage »** de l'eau en des points différents de notre process.

La **réutilisation des eaux de rinçage** : nos tunnels de lavage sont conçus pour permettre à l'eau injectée en fin de cycle de lavage, pour le rinçage du linge, d'être réutilisée au début du cycle, à l'étape du mouillage. Cette réutilisation n'est pas systématique, mais dépend du type de linge qui est rincé : sa couleur, son degré de salissure, les produits lessiviels qui ont été utilisés... Optimiser cette possibilité de réutiliser l'eau de rinçage demande donc une excellente connaissance de nos clients et une expertise certaine de l'ordonnancement des passes de linge – **expertise maîtrisée par nos responsables de production**. Son résultat n'est pas négligeable : nous estimons ainsi à environ 50% le gain d'eau permis grâce à ce système. **Tous les sites Kalhyge sont déjà équipés de ce système.**

Le **recyclage des effluents** consiste à traiter les eaux usées industrielles d'un site de production, afin de la rendre à nouveau utilisable dans notre process, en lieu et place d'une eau neuve. **Pouvant atteindre un taux de 80% de recyclage**, il s'agit clairement de la solution la plus ambitieuse pour limiter les prélèvements d'eau neuve, mais aussi de la seule qui nous semble à la hauteur des enjeux à venir concernant l'eau.

Initié en 2024 pour un déploiement en 2026, un nouveau projet plus poussé de la réutilisation des eaux de rinçage sera mis en place avec pour objectifs :



- Réduire la consommation d'eau neuve de plus de 30 % ;
- Réaliser près de 20 000 m³ d'eau économisés par an, soit 75 m³ par jour ;
- Diminuer les consommations de gaz (-10 %) et les produits lessiviels (-10 %)

Ainsi, à l'échelle du Groupe Anett et Kalhyge, c'est environ **42%** de l'eau qui est recyclée et réutilisée dans le process.

Mesurer

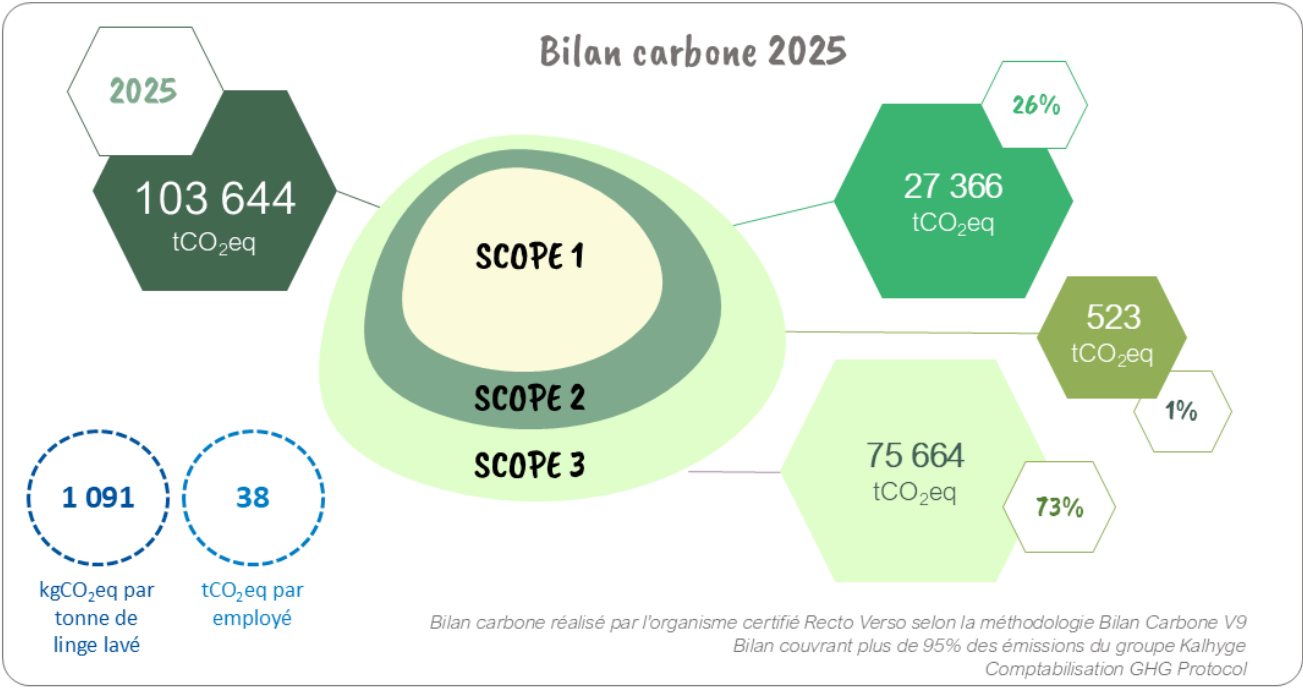
nos émissions

Depuis 2022, Kalhyge réalise chaque année son bilan carbone afin d'évaluer les émissions de gaz à effet de serre générées par l'ensemble de ses activités. Réalisé selon la méthodologie Bilan Carbone® de l'Association pour la transition Bas Carbone (ABC), cet exercice permet d'identifier les principales sources d'émissions et de définir les actions prioritaires pour réduire notre impact environnemental.

Le bilan 2025 confirme que la majorité de nos émissions provient des émissions indirectes (Scope 3), tandis que les émissions directes (Scope 1) représentent une part plus limitée et que les émissions liées à l'énergie achetée (Scope 2) restent marginales. Ces résultats confortent les orientations de notre stratégie de décarbonation, qui cible en priorité les postes les plus émetteurs.

Conformément à la méthodologie du Bilan Carbone®, les émissions des scopes 1, 2 et 3 sont calculées à partir de facteurs d'émission issus de données secondaires provenant de la Base Empreinte® de l'ADEME, base de référence française pour la comptabilité carbone. Cette base s'appuie sur des moyennes nationales et sectorielles issues de bases de données publiques, de publications techniques et de statistiques officielles.

Pour les achats de textiles, Kalhyge sélectionne les facteurs d'émission les plus représentatifs des catégories d'achats concernées. Cette approche permet de prendre en compte les spécificités du secteur textile tout en garantissant la cohérence, la transparence et la robustesse des calculs.



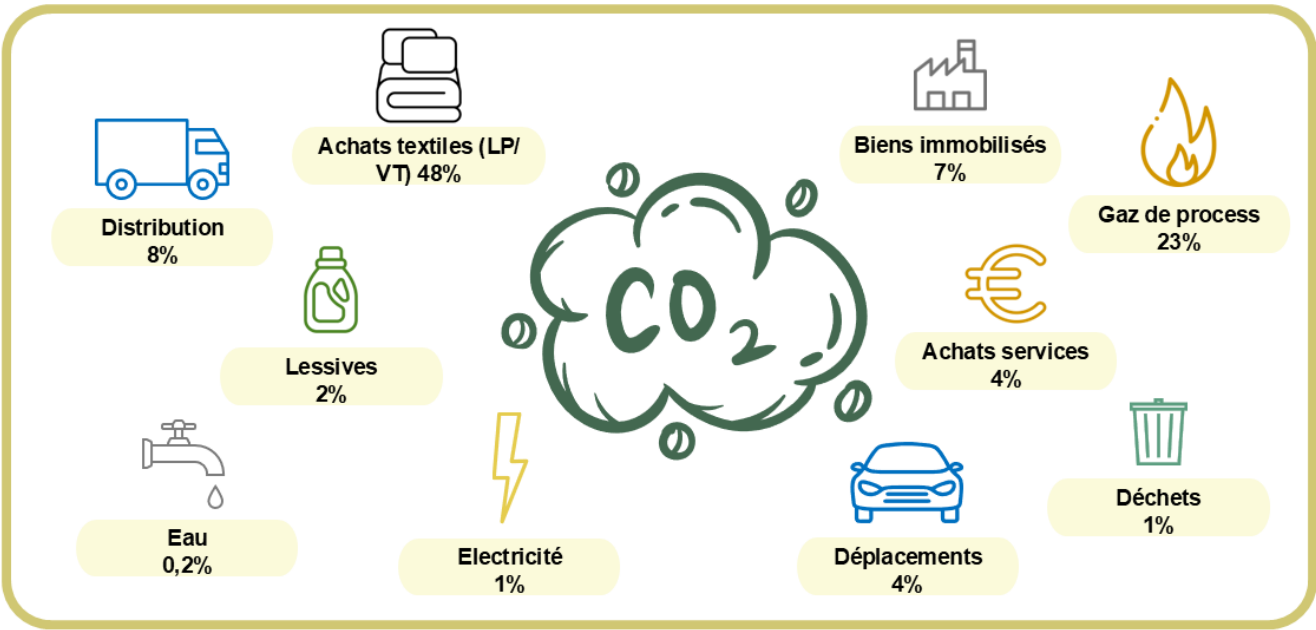
Énergie, air & GES

[ESRS E1]

Mesurer, comprendre, transformer

Mesurer nos émissions

Nos principales sources d'émissions de GES sont les achats de textiles et la combustion d'énergies fossiles, notamment le gaz naturel et le gazole.



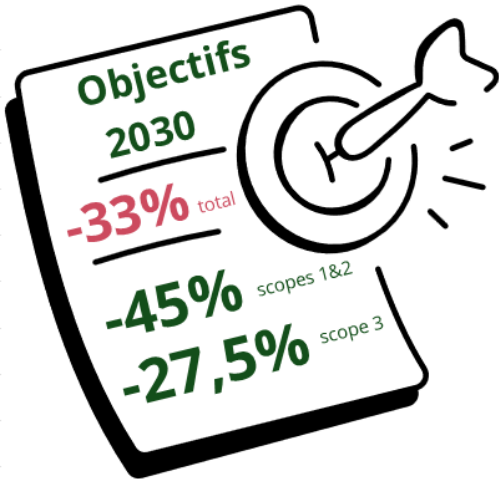
Tracer et suivre notre trajectoire de

décarbonation

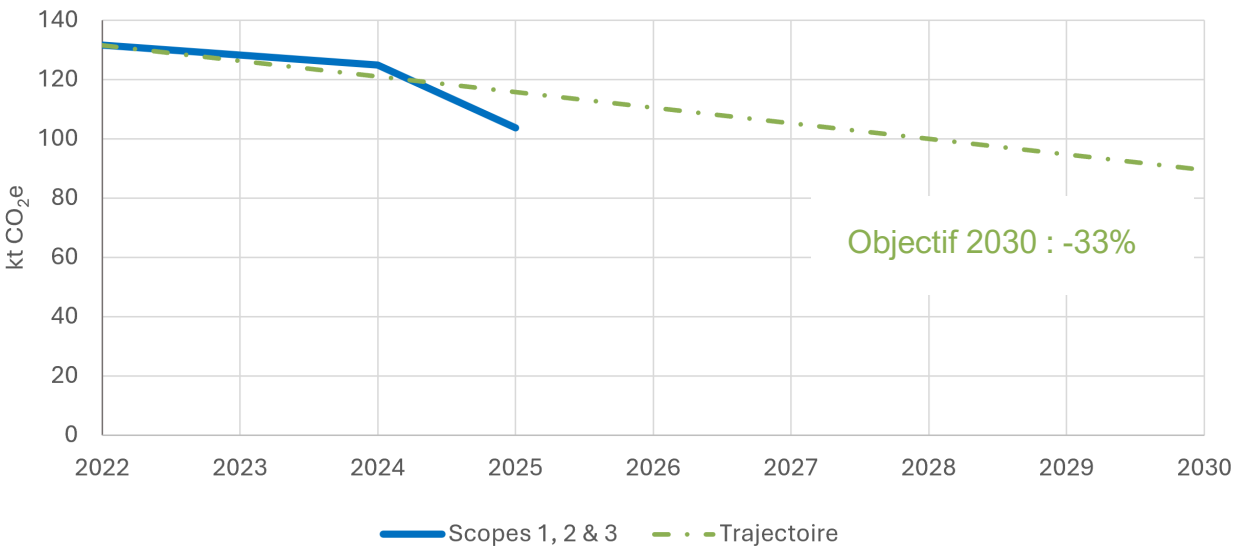
Kalhyge s'engage dans une réduction progressive et mesurable de son empreinte carbone, portée par des actions concrètes, planifiées et suivies dans le temps.

Conformément aux recommandations du Science Based Targets initiative (SBTi), Kalhyge a défini une trajectoire de décarbonation fondée sur les données scientifiques et alignée avec les objectifs de l'Accord de Paris, avec des objectifs de réduction à horizon 2030 sur l'ensemble de ses émissions.

Les résultats 2025 confirment la dynamique engagée : les émissions absolues ont diminué de 17 % en un an et de 21 % depuis 2022. Cette évolution traduit les premiers effets des actions mises en œuvre et conforte Kalhyge dans la poursuite de sa trajectoire de décarbonation.



Évolution des émissions de Kalhyge – Trajectoire 2030



Cette évolution positionne Kalhyge favorablement par rapport à sa trajectoire de réduction à 2030 et souligne l'importance de poursuivre les efforts engagés pour atteindre durablement les objectifs fixés.

Kalhyge s'est par ailleurs engagé à faire valider ses objectifs par le SBTi, dans le cadre d'une trajectoire compatible avec la limitation du réchauffement climatique à 1,5 °C.



COMPANY ▲

NEAR-TERM STATUS ⓘ

Kalhyge
France, Europe

☒ COMMITTED

Ce programme structuré forme notre plan de décarbonation 2025–2030, qui incarne notre contribution active à la lutte contre le changement climatique.

Sobriété

L'énergie la plus propre reste celle que l'on ne consomme pas. C'est pourquoi nous maintenons nos efforts pour suivre nos consommations au plus près du temps réel, afin de détecter toute anomalie (fuite, surconsommation inhabituelle...) et la corriger au plus tôt.

L'accent a été mis également sur la maintenance du parc industriel, la révision régulière des machines permettant de s'assurer qu'elles restent au meilleur de leur performance, même après plusieurs années d'utilisation intense.

Efficacité énergétique

Moins consommer à qualité égale : tel est l'enjeu quotidien de notre direction de la performance industrielle. En agissant sur la technologie, l'entretien et les comportements, elle accompagne les sites pour optimiser les usages et réduire durablement nos émissions de gaz à effet de serre. Par exemples, des échangeurs thermiques sont installés sur les sites Kalhyge et les chaudières sont isolées.

Energies renouvelables : photovoltaïque

[ESRS E5]

Nous travaillons l'équipement progressif de nos sites en installations photovoltaïques.

Le 2 octobre dernier, nos équipes ont eu le plaisir d'inaugurer notre nouveau site de Nantes, un moment fort placé sous le signe de la convivialité, de la fierté collective et du progrès durable.

Ce dernier est équipé de panneaux photovoltaïques, avec une capacité de production d'environ **33% de la consommation de l'usine.**



Puis, en 2026, Kalhyge accélère sa transition énergétique avec l'installation de sa première toiture photovoltaïque sur le nouveau site de Pouzauges. Cette installation couvrira près d'un quart des besoins énergétiques du site.



Après l'installation de panneaux photovoltaïques sur deux de nos sites, nous poursuivons le chemin vers une électricité en majorité issue du renouvelable : un parc supplémentaire en projet, et la signature du contrat de CPPA (Collective Power Purchase Agreement, contrat de vente de gré à gré de long terme) avec le club des ETI de Nouvelle-Aquitaine, concrétisée ici par un partenariat de 9 entreprises, pour la première fois en France. Avec un horizon de production fixé à août 2026, ce CPPA couvrira à terme à lui seul 23% du besoin en électricité de Kalhyge et d'Anett.

Jouer collectif avec un CPPA en Nouvelle-Aquitaine

Dans le domaine de la transition énergétique comme dans d'autres, nous croyons à la force du collectif. C'est pourquoi nous avons choisi, dès septembre 2023, de nous engager dans un projet de PPA avec le Club des ETI de Nouvelle-Aquitaine, pour un horizon de production fixé à août 2026. Ce CPPA couvrir à lui seul 23% du besoin en électricité d'Anett et Kalhyge.



Un Collective Power Purchase Agreement (CPPA) est un contrat d'achat d'électricité, généralement issue d'énergies renouvelables, de long terme (15 à 20 ans). Si ce type de contrat est déjà bien connu sous sa forme individuelle, cette forme collective, concrétisée ici par un partenariat de 9 entreprises, est une première en France.

Concernant les carburants fossiles, des projets sont en cours pour mettre en place des bornes de recharge électrique et de trouver des alternatives au diesel.

2025 : 3 véhicules électriques (sur 480 véhicules)

2026 : 11 véhicules électriques en début d'année et commande 8 véhicules électriques supplémentaires, dont 1 PL

A horizon 2030 : 53 véhicules avec motorisation alternative

En parallèle, l'équipe distribution KALHYGE a lancé le projet CARTOWAY, un optimiseur de tournée permettant de réorganiser nos tournées et mieux optimiser les taux de remplissage et les kilomètres parcourus.

Ainsi, sur l'ensemble des premiers sites optimisés depuis fin 2025 et début 2026, **nous avons réduit de 9,4% les kilomètres parcourus** et **augmenté d'environ 10% le taux de remplissage de nos camions**.

Véhicules de fonction :

2025 : 30 véhicules électriques et 158 véhicules hybrides (sur 402 véhicules)

2026 : 11 véhicules en cours de renouvellement en électrique

Écoconduite

Face à l'importance des déplacements dans ses activités, Kalhyge poursuit sa démarche de réduction de son impact environnemental et de prévention du risque routier.

Tous les conducteurs de poids lourds (PL) ont suivi la Formation Continue Obligatoire (FCO), intégrant un volet dédié à la conduite écoresponsable.

De plus, nous prévoyons de former tous nos agents de distribution à l'éco-conduite d'ici 2030, dont **130 en 2026, puis 220 en 2027**, grâce à des formations spécifiques à nos véhicules, avec notre partenaire : le Petit Forestier.



La circularité du linge chez Kalhyge

L'activité de location-entretien de textiles professionnels constitue, par nature, un modèle d'économie circulaire. En proposant à ses clients des textiles réutilisables entretenus tout au long de leur cycle de vie, Kalhyge contribue à limiter le recours aux produits à usage unique, à réduire la consommation de matières premières et à prévenir la production de déchets. Le textile représente la principale matière première de notre activité. Sa gestion est pensée pour maximiser sa durée d'utilisation, tout en garantissant un niveau de qualité et d'hygiène conforme aux exigences de nos clients. Chaque article suit ainsi un parcours visant à prolonger sa première vie avant d'envisager sa valorisation :

- les textiles sont réparés dès que nécessaire afin de prolonger leur durée d'utilisation ;
- les vêtements professionnels encore conformes sont remis en circulation pour répondre à de nouveaux besoins ;
- les textiles ne pouvant plus être réemployés sont orientés vers des filières de recyclage adaptées afin de produire de nouvelles matières ou de nouveaux produits ;
- les équipements d'hygiène en fin de vie sont reconditionnés lorsque cela est possible ou valorisés en pièces détachées.

Cette démarche s'inscrit dans une logique de préservation des ressources et d'amélioration continue de la performance environnementale de nos activités.

Des résultats concrets en faveur de la circularité

En 2025, 470 tonnes de linge réformé ont été valorisées (soit 52% du textile réformé) grâce à nos partenaires chiffonniers et aux filières de recyclage du Groupe, soit une progression de 26 % par rapport à 2023. Cette évolution traduit une gestion plus performante des flux textiles et une optimisation continue de leur durée de vie.

Par ailleurs, 31 % des vêtements remplacés lors d'un échange l'ont été par un vêtement de seconde main plutôt que par un vêtement neuf. Cet indicateur illustre notre capacité croissante à réemployer les textiles existants avant d'avoir recours à la fabrication de nouveaux articles.



Chiff'Anett : un levier majeur de notre économie circulaire

Depuis le rapprochement entre Kalhyge et Anett, une partie des textiles réformés des sites Kalhyge est désormais valorisée au sein de Chiff'Anett, entreprise adaptée spécialisée dans la gestion de la fin de première vie des textiles professionnels.

Cette plateforme dédiée assure la traçabilité des articles, organise leur contrôle qualité et privilégie systématiquement leur réemploi avant leur recyclage. Elle contribue ainsi à allonger la durée de vie des textiles tout en réduisant les besoins en matières premières vierges.

Implantée à proximité du site historique de Thouars (79), Chiff'Anett constitue également un projet à forte dimension sociale. L'établissement emploie une vingtaine de personnes en situation de handicap, accompagnées par des éducateurs spécialisés, et favorise leur insertion professionnelle, le développement de leurs compétences et leur autonomie.

Donner plusieurs vies à chaque textile



Lorsqu'un client restitue un textile dont il n'a plus l'usage, celui-ci fait d'abord l'objet d'une analyse afin de déterminer s'il peut être réutilisé dans le réseau Kalhyge ou Anett.

Si le textile est conforme, il est remis en circulation auprès d'un autre client ou proposé à la vente lorsque la référence n'est plus exploitée par le Groupe. Ce n'est qu'en l'absence de possibilité de réemploi qu'il est orienté vers une filière de valorisation matière.

En 2025, les textiles non réemployables ont principalement été transformés en :

- 69 % de chiffons d'essuyage ;
- 13 % de matériaux isolants ;
- 17 % ont fait l'objet d'une valorisation énergétique.

À chaque étape, la qualité et la sécurité des textiles demeurent une priorité. Notre objectif est simple : aucun textile n'est recyclé tant qu'il peut encore être réutilisé. Cette hiérarchie des usages, fondée sur le réemploi avant le recyclage, constitue l'un des piliers de la stratégie d'économie circulaire du Groupe.

• **Destinée à la santé**, notre collection - Karma - est composée à 50% de TENCEL® et 50% de polyester. La fibre TENCEL® est une fibre extraite de l'eucalyptus, elle est très appréciée pour sa production écologique en circuit fermé, sa source durable, sa biodégradabilité, et sa consommation d'eau réduite et soutient ainsi des pratiques environnementales responsables dans l'industrie textile.

4 064 unités vendus en 2025 (+61% par rapport à 2024)

• **Pour l'industrie** nous proposons notre collection - HV Protek Green - (Veste et Pantalon haute visibilité) composée de 25% de polyester recyclé issu du PET (bouteille en plastique). En fin de vie, les articles seront récoltés dans les box Second Life pour un nouvel usage dans différentes filières.

• **Gamme Maille** - Veste polaire 100% polyester recyclé



LE TISSU

POLAIRE

- 100% polyester recyclé
- Poids : 280 g/m²

LE DESCRIPTIF

1. Ouverture à l'avant au milieu avec fermeture à glissière
2. Col montant
3. Protection de la fermeture à glissière au niveau du cou
4. Poche poitrine avant gauche fermée par une fermeture à glissière fantaisie
5. Deux poches basses obliques avec fermeture à glissière cachée
6. Fonds de poches au contact de la peau en tissu polaire
7. Broderie de 2,5 cm sur le bas avant droit

LES TAILLES

- Tailles : 0 à 8

ENTRETIEN



La bavette de couleur vert clair identifie un process d'entretien particulier.
Cet article ne peut pas être défroissé en tunnel de finition.
L'utilisation du séchoir en basse température est fortement recommandé.

Gamme Hygiène

Nous avons lancé en début d'année 2024 une nouvelle gamme d'appareils fabriqués à partir de matériaux recyclés - KareGreen - pour notre offre en hygiène des sanitaires constitués de plastique ABS 100% recyclé et PS 25% recyclé et fabriqués en Italie.

Gamme Volupté, notre gamme d'appareils en finition noire, qui est elle aussi en partie fabriquée à partir de plastique recyclé et presque entièrement produite en Europe.

75 % de notre gamme d'appareil hygiène est fabriquée en Europe (hors sèche-mains).

Les tapis sont également fabriqués à partir de matériaux recyclés. Les fibres sont soit en Econyl (nylon issu de filets de pêche recyclés), soit en PET recyclé provenant de bouteilles en plastique. Les semelles sont composées de caoutchouc nitrile, dont 34 % de matière recyclée post-industrielle.



KareGreen

Finition blanche traditionnelle
Fabriquée à partir de matériaux recyclés et recyclables

Distributeurs d'essuie-mains textile



S672

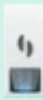
Distributeurs d'essuie-mains papier



S671
Jusqu'à 150 m



S667



S674
750 ml



D621
700 ml



S045
900 ml



S046
Pied



S675



S672

Poubelles



S037 50L

Désodorisation



S660

Accessoires pour sanitaires

Hygiène féminine



Volupté

Design élégant, discret et raffiné
Finition noir mat
Fabriquée à partir de matériaux recyclés et recyclables*

Distributeurs d'essuie-mains textile



S550**

Distributeurs d'essuie-mains papier



S551
Jusqu'à 150 m



S552
150 formats

Distributeurs de savons / gels



S593
1000 ml



S553
550 ml



S592
900 ml

Distributeurs de papier hygiénique



S554**
7 x 180 m



S555
300 ou 380 m

Accessoires pour sanitaires



S556



S558

Hygiène féminine



S502



S557

Poubelles



S559
23L



S540
25L



S539
50L

Désodorisation



S501

Charte Achats responsables : zoom sur les engagements environnementaux chez nos fournisseurs, pour une économie circulaire et engagée

Pour une économie circulaire... et engagée

Au travers de la signature de notre charte Achats Responsables, nos fournisseurs s'engagent à répondre à un certain nombre d'exigences environnementales, parmi lesquelles leur conformité légale et réglementaire, leur approvisionnement durable et responsable en matières premières, une réduction et une optimisation de leurs consommations d'eau et d'énergie, la limitation de leur production de déchets et la valorisation de ces derniers.



90%

En 2025, part de nos fournisseurs textiles ayant signé notre charte RSE.

Préserver la biodiversité, un engagement concret sur chacun de nos sites.

[ESRS E4]

La préservation de la biodiversité constitue un enjeu environnemental majeur pour Kalhyge. Si nos activités n'exercent qu'un impact direct limité sur les milieux naturels, nous veillons à réduire nos pressions sur les écosystèmes au travers de la gestion de l'eau, de nos achats responsables, de la maîtrise de nos rejets et de l'aménagement de nos sites.

Depuis la création de la Direction RSE, la biodiversité est pleinement intégrée à notre Pacte environnemental. Cette démarche s'inscrit dans une logique d'amélioration continue visant à préserver les ressources naturelles et à renforcer la résilience des territoires dans lesquels nous sommes implantés.

La protection de la biodiversité est prise en compte dès la conception et l'exploitation de nos sites industriels.

Avant tout projet, nous vérifions la compatibilité de nos installations avec les schémas régionaux et locaux de gestion de l'eau et de l'environnement (SDAGE, SAGE, PPA, etc.). Nos effluents industriels sont systématiquement prétraités avant leur rejet dans les réseaux d'assainissement, afin de limiter leurs impacts sur les milieux aquatiques.

Nos actions de sobriété hydrique, de réduction des consommations d'énergie et de développement de l'économie circulaire contribuent également, de manière indirecte, à préserver les ressources naturelles et les écosystèmes.

Actions locales

En 2025, Kalhyge a lancé une démarche progressive de prise en compte de la biodiversité sur ses sites. Celle-ci consiste à identifier les actions les plus adaptées aux caractéristiques locales et à intégrer progressivement de bonnes pratiques dans la gestion des espaces extérieurs.

Les premières actions portent notamment sur :

- la suppression progressive des produits phytosanitaires ;
- la réduction des intrants chimiques ;
- la tonte raisonnée ;
- le recours à des solutions naturelles telles que l'écopâturage ;
- la préservation et le renforcement des haies ;
- la plantation d'espèces locales et mellifères ;
- l'installation de nichoirs et de micro-habitats lorsque les conditions le permettent.

Cette démarche sera progressivement déployée sur l'ensemble des sites du Groupe au cours des prochaines années. Kalhyge souhaite intégrer davantage la biodiversité dans ses décisions d'investissement et dans la gestion de ses sites, afin de contribuer, à son échelle, à la préservation des écosystèmes et à la résilience des territoires.

Objectif 2030

Déployer un plan d'actions biodiversité sur 100% des sites.
Zéro utilisation de produit phytosanitaires sur les espaces verts
Généraliser des pratiques de gestion écologique des espaces extérieurs

Annexes

Nos principaux indicateurs pour les sites de locations entretien

Certifications

RSE-QSE

Indicateur	Unité	2023	2024	2025
Sites certifiés ISO 9001 (36 en 2025)	%	100	100	100
Sites santé et agroalimentaire certifiés RABC (25 en 2025)	%	100	100	100

Emploi

[ESRS S1 – Personnel interne]

Indicateur	Référence ESRS	Unité	2023	2024	2025	Variation N-1 (%)	Objectif 2030
Effectif salarié	S1-6	ETP moyen	2798	2 799	2700	-3,5%	-
Pourcentage de CDI	S1-6	% (ETP)	88,2	86,3	85,8	-0,6%	90
Pourcentage de femmes dans l'effectif	S1-9	%	50,4	49,6	49,6	-0,1%	-
Proportion de femmes :							
Ouvrières	S1-9	%	73,5	73,3	70,6	-3,7%	-
Employées, techniciennes, agentes de maîtrise	S1-9	%	19,0	19,4	21,2	9,1%	-
Cadres	S1-9	%	7,5	7,3	7,5	2,1%	-
Répartition par tranche d'âge :							
< 26 ans	S1-6	%	8,8	9,7	9,9	1,7%	-
de 26 à 39 ans	S1-6	%	27,0	26,3	26,1	-0,8%	-
de 40 à 49 ans	S1-6	%	26,9	26,7	24,8	-6,8%	-
de 50 et +	S1-6	%	37,3	37,3	39,1	5,0%	-
dont 55 ans et +	S1-6	%	58,4	59,4	61,1	2,9%	-
Nombre de recrutements CDI	S1-6	Nombre	460	394	340	-13,7%	-
Nombre de départs CDI	S1-6	Nombre	545	428	466	8,9%	-
Taux de départ CDI (hors re-traite)	S1-6	%	20,6	16,9	15,8	-6,4%	-

Annexes

Nos principaux indicateurs pour les sites de locations entretien

Santé, bien-être et sécurité au travail

[ESRS S1 – Personnel interne]

Indicateur	Référence ESRS	Unité	2023	2024	2025	Variation N-1 (%)	Objectif 2030
Absentéisme	S1-14	%	11,5	12,7	12,1	-4,7%	-
Taux de fréquence des Accidents du Travail	S1-14	-	37,1	31,1	30	-3,6%	20
Taux de gravité des accidents de travail	S1-14	-	3,4	3,4	3,6	6,3%	2
Nombre de salariés ayant suivi au moins une formation Santé Sécurité	S1-13	-	1 393	1 890	2 456	30%	-
Nombre de Maladies Professionnelles reconnues	S1-14	-	22	26	18	-31%	-
Nombre de licenciements pour inaptitude d'origine professionnelle	-	-	19	17	22	29%	-
Nombre d'alertes QVT (RPS, harcèlement...)	S1-14	-	-	1	6	500%	-

Formation

[ESRS S1 – Personnel interne]

Indicateur	Référence ESRS	Unité	2023	2024	2025	Variation N-1 (%)
Nombre d'heures de formation	S1-13	Heures	20 199	25 303	21 606	-14,6%
Proportion de salariés ayant bénéficié d'une formation	S1-13	%	48,9	72	59,5	-17,3%
Dépenses totales de formation	S1-13	k€	1 267,4	1 300,1	1 283,2	-1,3%

Évolution

professionnelle

[ESRS S1 – Personnel interne]

Indicateur	Référence ESRS	Unité	2023	2024	2025	Variation N-1 (%)
Nombre de salariés ayant eu une promotion au cours de l'année	S1-13	Nombre	77	69	81	17.4%
Nombre de salariés accédant au statut cadre en interne	S1-13	Nombre	13	10	7	-30%
Nombre de salariés accédant au statut maîtrise en interne	S1-13	Nombre	40	48	18	-62.5%
Nombre de contrats en alternance signés	S1-13	Nombre	16	23	31	35%
Part d'alternants recrutés en sortie d'étude	S1-13	%	13	9	4	-54%
Salaire annuel le plus élevé / salaire médian annuel	S1-16	%	8	6	8	35%

Relation sociale

[ESRS S1 – Personnel interne]

Indicateur	Référence ESRS	Unité	2023	2024	2025	Variation N-1 (%)
Pourcentage des sites KAL-HYGE pourvus d'instances représentatives du personnel (CSE)	S1-8	%	90,6	90,6	90,6	0%
Part d'accords collectifs signés	S1-8	%	100	100	86	-14%
Nombre de Décisions Unilatérales à la suite d'échec des négociations	S1-8	Nombre	0	0	1	0%
Nombre de jours de grève	S1-15	Nombre	77	36	24	0%

Handicap

et diversité

[ESRS S1 – Personnel interne]

Indicateur	Référence ESRS	Unité	2023	2024	2025	Variation N-1 (%)
Pourcentage de salariés étrangers	S1-9	%	25.3	22.8	22.3	-2.2%
Nombre de salariés en situation de handicap (titulaires d'une RQTH)	S1-9	-	113	84	147	75.5%
Proportion de salariés en situation de handicap (titulaires d'une RQTH)	S1-9	%	5.4	5.7	5.5	-4.9%
Evolution de la contribution AGEFIPH vs N-1	S1-9	%	195	-32	33	65%

Annexes

Nos principaux indicateurs pour les sites de locations entretien

Éthique des affaires

[ESRS S1 – Exigences générales]

Indicateur	Référence ESRS	Unité	2023	2024	2025	Variation N-1 (%)
Nombre de salariés exposés au risque de corruption et de déviance des principes éthiques	G1-3	Nombre	-	242	264	9%
Part de salariés informés des principes éthiques à travers le règlement intérieur	G1-3	Nombre	100	100	100	0%
Nombre de salariés sensibilisés au respect de l'éthique des affaires et à la non-corruption	G1-3	Nombre	-	5	33	560%
Nombre d'incidents signalés au travers de la procédure d'alerte	G1-1	Nombre	0	0	0	0%
Nombre d'alertes éthiques des affaires et corruption	G1-3	Nombre	0	0	0	0%
Nombre d'incidents de corruption confirmés	G1-3	Nombre	0	0	0	0%
Nombre de condamnation pour corruption	G1-3	Nombre	0	0	0	0%
Nombre d'incidents confirmés liés à la sécurité de l'information confirmés	G1-1	Nombre	0	0	1	0%

Prévention de la pollution et gestion des déchets

[E5 – Utilisation des ressources et économie circulaire]

Indicateur	Référence ESRS	Unité	2023	2024	2025	Variation N-1 (%)	Objectif 2030
Quantité totale de déchets générés	E5-5	Tonnes	-	2 856	3 298	15,5%	-
Déchets non dangereux	E5-5	Tonnes	-	2 724	3 151	15,7%	-
<i>Dont textile réformé</i>	E5-5	Tonnes	873	731	898	22,8%	-
<i>Part de textiles réformés traité par une filière circulaire</i>	E5-5	%	43	55	52	-6%	90
Déchets dangereux	E5-5	Tonnes	139	137	147	7%	-

Annexes

Nos principaux indicateurs pour les sites de locations entretien

Achats responsables et économie circulaire

[ESRS 1 – Exigences générales ; E5 – Utilisation des ressources et économie circulaire]

Indicateur	Référence ESRS	Unité	2023	2024	2025	Variation N-1 (%)	Objectif 2030
Part du chiffre d'affaires achats du secteur <u>textile</u> couverte par la Charte Achats Responsables signée par les fournisseurs	G1-2	%	90,4	89,1	90,3	1,4%	90
Part du chiffre d'affaires <u>achats total</u> ⁽¹⁾ couverte par la Charte Achats Responsables signée par les fournisseurs	G1-2	%	37,5	39,8	39,5	-1%	90
Part des achats couverts par des contrats cadres incluant des clauses RSE sur les exigences en matière d'environnement, de travail et de droits humains	G1-2	%	37,5	39,8	39,5	-1%	-
Part de vêtements de travail d'occasion conformes utilisés pour les échanges (en part du nombre total d'échanges et augmentations) ⁽²⁾	E5-4	%	-	-	30,7	-	35
Part des volumes de vêtements de travail à impact environnemental réduit (polyester recyclé)	E5-4	%	0,1	0,4	0	-72%	30
Part des acheteurs ayant suivi une formation aux achats responsables	G1-2	%	-	-	40	-	100
Part de fournisseurs de produits chimiques évalués sur leur conformité au règlement REACH ⁽²⁾	E2-5	%	-	-	100	-	100

(1) Sur le périmètre de la centrale d'achat du Groupe.
 (2) Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals - Règlement (CE) n°1907/2006.

Annexes

Nos principaux indicateurs pour les sites de locations entretien

Eau

[ESRS E3 – Eau]

Consommations enregistrées pour le fonctionnement global de l'usine

Site	Eau prélevée (m³) [E3-6]				Eau recyclée et réutilisée dans le process (m³) ^(1,2) [E3-6]	Litres d'eau par kilo de linge traité² (L/kg) [E3-6]			
	2022	2025	Variation par rapport à 2022	Objectif 2030 (vs 2022)	2025-26	2024-25	2025-26	Variation par rapport à N-1	Objectif 2026-27 ⁽¹⁾
Agen	14 187	11 828	-17%	-33%	42%	17,2	16,7	-3%	16,2
Bailleul	14 088	13 990	-1%			8,0	7,5	-6%	7,2
Béthune	39 508	24 233	-39%			9,2	9,1	-1%	8,9
Boulogne-sur-Mer	24 556	21 213	-14%			6,7	5,9	-11%	5,8
Bourg-en-Bresse	48 437	54 488	12%			8,1	8,3	3%	8,1
Brie-Comte-Robert	97 316	72 855	-25%			6,4	6,1	-4,67%	5,9
Chantloup	30 801	29 351	-5%			7,3	6,8	-7%	6,6
Cherbourg	38 390	26 759	-30%			9,9	8,7	-11%	8,5
Colmar	30 836	30 506	-1%			8,0	7,9	-1%	7,6
Cuxac-d'Aude	30 539	21 662	-29%			9,7	8,7	-10%	8,5
Decazeville	41 944	30 759	-27%			7,8	7,2	-8%	6,9
Dijon	65 511	40 142	-39%			6,2	7,3	18%	6,2
Épinay-sur-Seine	25 778	24 863	-4%			5,9	5,4	-9%	5,2
Faulquemont	28 422	27 222	-4%			7,7	7,6	-1%	7,4
Le Plessis-Pâté	23 009	18 533	-19%			14,0	13,8	-2%	13,3
Les Mureaux	47 583	55 161	16%			7,4	7,0	-6%	6,8
Lyon	16 140	13 617	-16%			11,2	10,7	-5%	10,4
Mâcon	18 914	23 950	27%			6,1	6,9	13%	6,2
Marseille	70 146	56 559	-19%			11,2	9,3	-17%	9,0
Nantes	8 353	5 468	-35%			-	7,4	-	6,6
Périgueux	45 097	28 950	-36%			9,1	8,1	-11%	7,8
Pouzauges	26 860		-			-	2,6	-	-
Rouen	56 028	46 648	-17%			9,8	9,8	0%	9,5
Sablé-sur-Sarthe	47 422	41 881	-12%			17,6	17,7	1%	9,3
Saint-Brieuc	22 095	17 228	-22%			10,7	10,1	-6%	9,9
Vichy	36 992	30 552	-17%			9,0	9,7	8%	9,0
Total Groupe	948 952	768 418	-19%	-33%	42%	8,4	8,0	-5%	7,5

(1) Moyenne estimée du ANETT-KALHYGE.

(2) Indicateurs sur la période fiscale d'avril à mars de l'année N (2024-25, 2025-26)

Annexes

Nos principaux indicateurs pour les sites de locations entretien

Empreinte carbone

[ESRS E1 – Changement climatique]

	Emissions de GES (tCO ₂ eq) - [ESRS E1]					
Poste d'émission de GES (GHG Protocol)	2022 - année de référence	2024	2025	Evolution en 2025 - vs 2024	Evolution en 2025 - vs 2022	Objectif 2030 ⁽¹⁾ - vs 2022
TOTAL SCOPE 1	35 149	31 213	27 366	-12%	-22%	-45%
1.1 - Émissions directes des sources fixes de combustion	26 207	23 055	19 523	-15%	-26%	
1.2 - Émissions directes des sources mobiles de combustion	8 890	8 107	7 807	-4%	-12%	
1.4 - Émissions directes fugitives	52	51	36	-29%	-30%	
TOTAL SCOPE 2 (location-based)	809	683	523	-23%	-35%	
2.1 - Émissions indirectes liées à la consommation d'électricité	809	683	523	-23%	-35%	-27,5%
TOTAL SCOPE 1 & 2	35 959	31 896	27 888	-13%	-22%	
TOTAL SCOPE 3	95 655	93 126	75 756	-19%	-21%	
SOUS-TOTAL SCOPE 3 AMONT	95 520	92 974	75 664	-19%	-21%	
3.1 - Produits et services achetés	79 528	76 195	58 252	-24%	-27%	
3.2 - Biens immobilisés	3 906	4 861	6 903	42%	77%	
3.3 - Émissions liées aux combustibles et à l'énergie (non inclus dans le scope 1 ou le scope 2)	7 591	6 744	5 918	-12%	-22%	
3.4 - Transport de marchandise amont et distribution	110	138	35	-74%	-68%	
3.5 - Déchets générés	1 083	1 253	1 183	-6%	9%	
3.7 - Déplacements domicile travail	3 245	2 846	3 317	17%	2%	
SOUS-TOTAL SCOPE 3 AVAL	135	152	93	-39%	-32%	
Total Groupe - sites LOC (tCO ₂ eq)	131 614	125 022	103 644	-17%	-21%	
Total Groupe - sites LOC (kgCO ₂ eq/t linge)	1 204	1 247	1 091	-12%	-9%	-33%

Annexes

Nos principaux indicateurs pour les sites de locations entretien

Énergie

[ESRS E1 – Changement climatique]

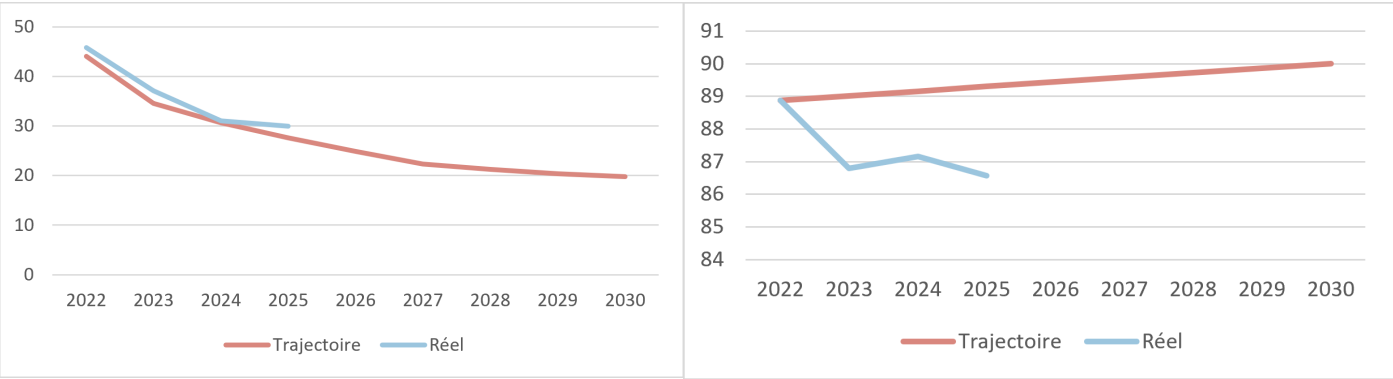
	kWh d’électricité par kilo de linge traité			kWh de gaz (GN) par kilo de linge traité		
Site	2025-26	Variation par rapport à N-1	Objectif 2026-27 ⁽¹⁾	2025-26	Variation par rapport à N-1	Objectif 2026-27 ⁽¹⁾
Agen	0,25	10,8%	0,23	0,76	-10,74%	0,75
Bailleul	0,19	3,38%	0,19	1,28	-6,28%	1,26
Béthune	0,21	-5,13%	0,21	1,1	-13,26%	1,09
Boulogne-sur-Mer	0,18	-5,63%	0,18	1,44	-6,12%	1,42
Bourg-en-Bresse	0,24	8,57%	0,22	1,07	0,61%	1,06
Brie-Comte-Robert	0,18	-8,03%	0,18	0,95	-4,62%	0,94
Chanteloup-les-Vignes	0,19	-5,07%	0,19	1,32	-15,67%	1,3
Cherbourg-en-Cotentin	0,16	5,44%	0,16	1,24	3,96%	1,2
Colmar	0,17	-7,11%	0,17	1,38	1,04%	1,36
Cuxac-d'Aude	0,2	7,09%	0,19	1,25	2,7%	1,23
Decazeville	0,18	-2,93%	0,18	1,12	-6,32%	1,1
Dijon	0,21	7,23%	0,2	0,9	-10,16%	1
Épinay-sur-Seine	0,15	7,00%	0,14	1,18	-0,33%	1,17
Faulquemont	0,24	-1,05%	0,23	1,71	7,45%	1,47
Le Plessis-Pâté	0,21	4,69%	0,2	1,16	1,45%	1,14
Les Mureaux	0,18	-7,58%	0,18	1,05	-19,55%	1,05
Lyon	0,26	-11,14%	0,25	1,58	-13,96%	1,56
Mâcon	0,14	-2,9%	0,14	1,17	2,75%	1,15
Marseille	0,23	4,34%	0,22	1,1	-2,65%	1,09
Nantes	0,16		0,13	0,61	-	0,58
Périgueux	0,15	-9,22%	0,15	1,25	-5,86%	1,23
Pouzauges	-	-	-	-	-	-
Rouen	0,17	-0,41%	0,17	1,54	-4,37%	1,52
Sablé-sur-Sarthe	0,16	2,15%	0,16	1,02	5,67%	0,97
Saint-Brieuc	0,17	-2,34%	0,17	1,31	-3,72%	1,3
Vichy	0,18	1,55%	0,18	1,45	1,68%	1,43
Total Groupe	0,19	-0,89%	0,18	1,21	-5,32%	1,18
Part d'électricité issue d'énergies renouvelables ⁽²⁾	0,02%	0,02%	9%	-	-	-

(1) Indicateurs sur la période fiscale d'avril à mars de l'année N (2024-25, 2025-26)

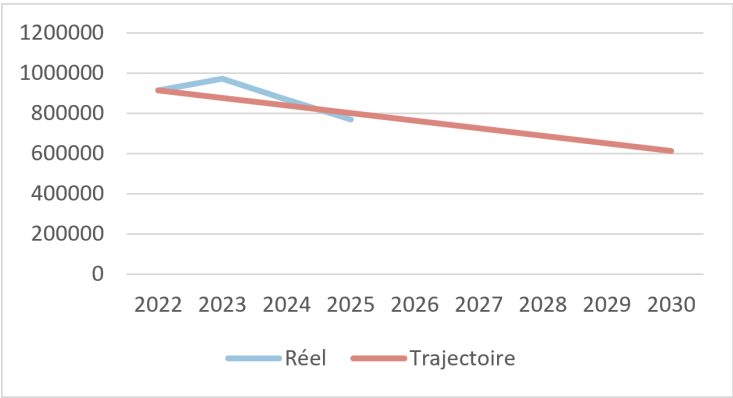
(2) Autoproduction et autoconsommation, hors mix énergétique FR

Suivi des objectifs 2030

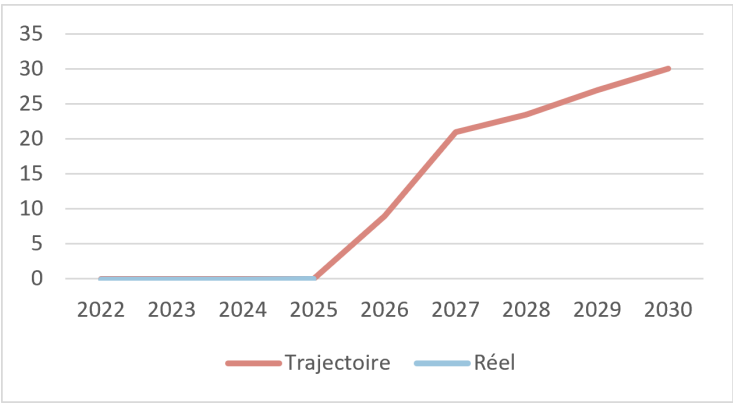
Taux de fréquence des AT avec arrêt : 2025 = 29.97 Part du personnel en CDI : au 31/12/2025 = 86 %



- Baisse du prélèvement d'eau dans le milieu naturel : 2025 = -19% (vs 2022)



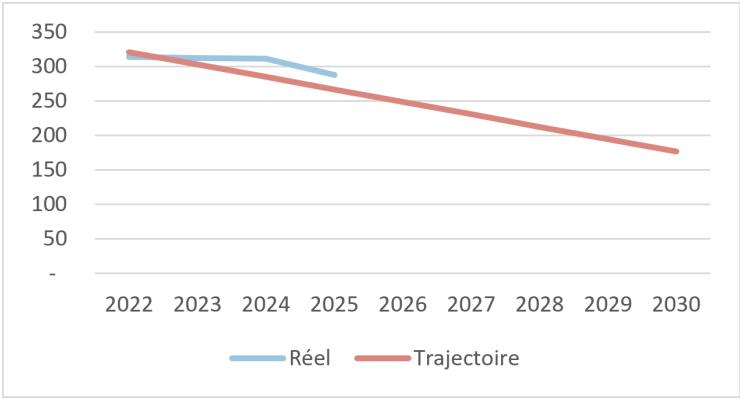
- Part d'électricité issue d'énergies renouvelables (autoproduction) : 2025 = 0,02 %



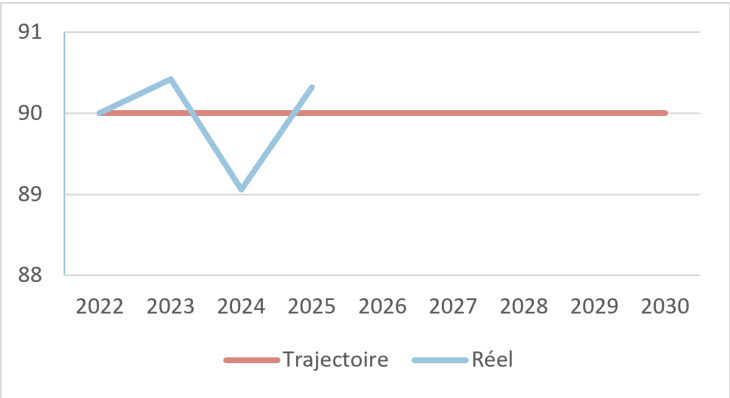
Annexes

Suivi des objectifs 2030

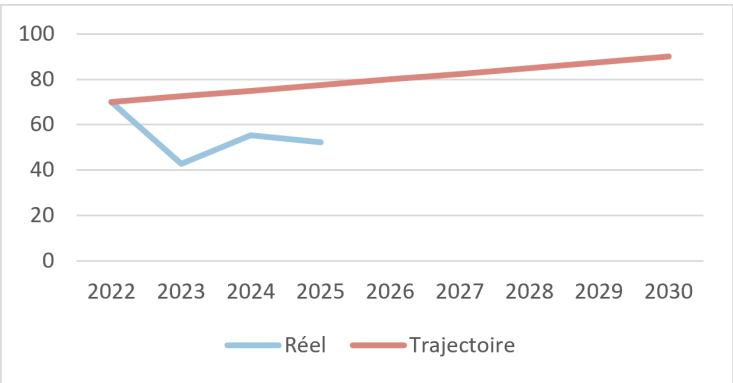
-Réduction de nos émissions de GES (scopes 1 et 2) : 2025 = 288 kgCO2e/t (soit -8% vs 2022)



-Part de CA couvert par notre charte Achats Responsables : 2025 = 90,32%



-Part de notre textile réformé traité par une filière circulaire : 2025 = 52%



Annexes

Table de correspondance avec les ESRS (CSRD)

ESRS	Thématique	Correspondances dans le rapport
ESRS 2 – Informations générales	Gouvernance, stratégie, parties prenantes	Gouvernance RSE et intégration dans la stratégie ; Analyse de double matérialité ; Engagements et objectifs ; Certifications et engagements ; Implication au sein de la branche professionnelle
E1 – Changement climatique	Atténuation, adaptation, énergie	Trajectoire de décarbonation ; Suivi des objectifs ; Énergie, air et GES ; Adaptation au changement climatique ; Développement des énergies renouvelables ; Efficacité énergétique ; Photovoltaïque
E2 – Pollution	Air, eau, microplastiques	Alternatives aux carburants fossiles ; Water Family ; Recyclage des eaux usées industrielles ; Éco-conception des articles
E3 – Ressources aquatiques et marines	Gestion de l’eau	Préservation de la ressource en eau ; Gestion durable de l’eau ; Recyclage des eaux usées industrielles
E4 – Biodiversité et écosystèmes	Impacts sur la biodiversité	Biodiversité ; Trajectoire de décarbonation ; Préservation des écosystèmes
E5 – Économie circulaire	Ressources, produits, déchets	Chaîne de valeur responsable ; Éco-conception ; Circularité du linge ; Gestion et valorisation des déchets textiles
S1 – Effectifs de l’entreprise	Conditions de travail, égalité, compétences, inclusion	Emploi de qualité ; Partage de la valeur ; Baromètre social ; Dialogue social ; Reconnaissance de la fidélité ; Santé, bien-être et sécurité ; Égalité professionnelle ; Indicateurs sociaux ; Form’Anett ; Plateforme Go1 ; Formation ; Handicap et diversité ; Entreprises d’insertion ; Dispositif d’alerte ; Prévention de la pénibilité
S2 – Travailleurs de la chaîne de valeur	Droits humains et conditions de travail	Charte Achats Responsables ; Travail forcé et travail des enfants ; Eau, assainissement et protection de la vie privée chez les fournisseurs
S3 – Communautés touchées	Impacts sur les communautés	Sobriété hydrique ; Water Family
S4 – Consommateurs et utilisateurs finaux	Santé et sécurité	Prendre soin du linge, partout et pour tous ; Éco-conception des articles
G1 – Conduite des affaires	Éthique et gouvernance	Gouvernance RSE ; Protection des lanceurs d’alerte ; Éthique et respect des droits fondamentaux ; Éthique des affaires ; Prévention de la corruption

Annexes

Table de correspondance avec les Objectifs de Développement Durable du Pacte Mondial (1 à 9)

Objectifs de Développement Durable		Actions Kalhyge
	ODD 1 - Pas de pauvreté	Faire de nos unités qui le peuvent des entreprises d'insertion Accompagnement social de proximité Mesures en faveur de l'épargne salariale Mesures solidaires
	ODD 3 - Bonne santé et bien-être	Santé et sécurité au travail
	ODD 4 - Éducation de qualité	Développement des compétences : faire grandir les individus pour faire grandir le collectif
	ODD 5 - Égalité entre les sexes	L'égalité professionnelle dans nos établissements
	ODD 6 - Eau propre et assainissement	Préservation de l'eau
	ODD 7 - Énergie propre et d'un coût abordable	Soutenir à notre échelle le développement des énergies renouvelables Énergies renouvelables : photovoltaïque Énergies renouvelables : alternatives aux carburants fossiles
	ODD 8 - Travail décent et croissance économique	Partage de la valeur Développement des compétences : faire grandir les individus pour faire grandir le collectif Charte Achats responsables : zoom sur les engagements sociaux chez nos fournisseurs La question du travail forcé et du travail des enfants
	ODD 9 - Industrie, innovation et infrastructure	En 2024, la famille Anett s'agrandit Test et déploiement de différents systèmes R3 Evoluer vers des articles éco-conçus Faire circuler les idées

Annexes

Table de correspondance avec les Objectifs de Développement Durable du Pacte Mondial (10 à 17)

Objectifs de Développement Durable	Actions Kalhyge	
	ODD 10 - Inégalités réduites	L'égalité professionnelle dans nos établissements Faire de nos unités qui le peuvent des entreprises d'insertion Accompagnement social de proximité Des initiatives externes pour consolider notre rôle d'entreprise citoyenne
	ODD 11 - Villes et communautés durables	Des initiatives externes pour consolider notre rôle d'entreprise citoyenne Dons financiers ou en nature Don de temps, de compétences, participation à des événements culturels et sportifs Agir et sensibiliser au-delà de nos murs avec la Water Family
	ODD 12 - Consommation et production responsables	Agir en maillon vigilant de notre chaîne de valeur Charte Achats responsables : zoom sur les engagements sociaux chez nos fournisseurs Économie circulaire
	ODD 13 - Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	Énergie, air et GES : mesurer, comprendre, transformer
	ODD 14 - Vie aquatique	Préservation de l'eau
	ODD 15 - Vie terrestre	Biodiversité
	ODD 16 - Paix, justice et institutions efficaces	Éthique et respect des droits fondamentaux
	ODD 17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs	Notre implication au sein de la branche professionnelle Nos certifications et engagements Faire circuler les idées

